



ETI

ENQUÊTE

2021

ETI

ENQUÊTE 2021

SYNTHÈSE	03-05
—	
1 ACTIVITÉ	06-11
—	
2 EMPLOI	12-14
—	
3 SITUATION FINANCIÈRE	15-18
—	
4 CROISSANCE INTERNE	19-21
—	
5 CROISSANCE EXTERNE	22-24
—	
6 FINANCEMENTS EXTERNES	25-28
—	
7 PROFIL DES ETI	29-36
—	
8 MÉTHODOLOGIE	37
—	

Les ETI anticipent un net rebond de leurs investissements et de leur activité en 2021

Après un choc inédit en 2020, les ETI françaises anticipent un rebond vigoureux de leur activité en 2021, dans un contexte de reprise économique attendue en France et à l'international. En effet, les campagnes de vaccination battent leur plein au niveau mondial, avec toutefois de fortes inégalités selon les zones, et les pays s'engagent peu à peu dans la voie d'une levée (définitive?) des restrictions sanitaires. Les ETI les plus internationalisées sont les plus optimistes. Ce sont toutefois celles qui avaient souffert le plus l'an passé. Les ETI industrielles et de la Construction sont également plus optimistes quant à leurs perspectives d'activités en 2021 que celles du Commerce et du Tourisme. Pour les premières, l'indicateur prévisionnel d'activité dépasse même le niveau de 2019, contrairement aux secondes.

Malgré l'ampleur du choc sur l'activité, la trésorerie des ETI ne se serait que très peu dégradée l'an dernier. Interrogés sur leur situation en 2020, les dirigeants d'ETI ont été 8 % de plus à déclarer avoir une situation aisée plutôt que difficile. Une situation qui semble par ailleurs s'améliorer car plus des 2/3 jugent leur trésorerie suffisante pour affronter les difficultés actuelles, soit 12 points de plus que l'an passé. 2 % font néanmoins part de difficultés insurmontables de trésorerie.

Les dispositifs de soutien public ont donc été efficaces dans leur rôle d'amortisseur, à l'image des prêts garantis par l'État (PGE), fortement sollicités par les ETI. En avril 2021, une nette majorité des dirigeants ayant répondu à cette enquête avaient effectué une demande de prêt. À date, le PGE reste encore, pour 68 % des ETI, peu voire pas du tout utilisé, et plus de la moitié d'entre elles pensent le rembourser dès cette année, au moins en partie. Seulement 1 % des répondants déclarent craindre de ne pas être en mesure de le rembourser. Les ETI du Commerce et du Tourisme sont toutefois plus nombreuses à avoir utilisé une majorité de leur PGE que les ETI de l'Industrie (50 % contre 29 % respectivement).

Associée à des perspectives de demande en forte amélioration, qui se traduisent par un net redressement du solde d'opinion sur les carnets de commandes futures, cette situation financière relativement favorable en sortie de crise est de bon augure pour l'investissement. L'excès d'endettement ou le manque de fonds propres ne pèseraient sur le développement que d'une minorité d'ETI (respectivement 14 % et 11 % d'entre elles). Ainsi en 2021, 79 % des dirigeants sondés comptent maintenir leurs projets d'investissement. La crise aurait par ailleurs joué un rôle d'accélérateur dans la mise en œuvre de certains projets et en premier lieu, la transformation digitale. 59 % des ETI envisagent en effet d'accélérer leur stratégie de digitalisation et ce, quel que soit le secteur d'activité.

Les perspectives pour l'année 2021 s'améliorent donc nettement. Près de 60 % des dirigeants sondés envisagent un retour de leur activité au niveau pré-crise de 2019 d'ici la fin de l'année, dont 39 % avant la fin de l'été. L'horizon est toutefois plus court pour les ETI industrielles et de la Construction que celles des Services (pour les premières, respectivement 62 et 70 % envisagent un retour à la normale dans l'année contre 53 % pour les secondes).

Dans ce contexte, les indicateurs relatifs à l'emploi s'améliorent, laissant attendre un rebond des embauches du côté des ETI cette année. 73 % déclarent notamment maintenir leurs projets d'embauche en 2021 contre 45 % l'an passé, et seulement 4 % envisagent de les annuler (contre 9 % en 2020).

CE QU'IL FAUT RETENIR

1

En 2021, malgré les restrictions toujours à l'œuvre en début d'année, les ETI anticipent une nette amélioration de leur activité par rapport à 2020.

Tous les secteurs d'activités sont concernés par la reprise. Les ETI les plus internationalisées sont les plus optimistes, bénéficiant de l'amélioration de la conjoncture mondiale.

2

Des créations d'emploi sont attendues dans ce contexte de reprise économique

Les ETI se montrent optimistes quant à l'évolution future de leurs effectifs en France et à l'étranger. En 2021, malgré le contexte de crise perdurant en début d'année, près des trois quarts des projets d'embauche seraient maintenus.

3

Malgré le choc économique inédit, la trésorerie des ETI a résisté en 2020 et serait aisée en 2021

Cette résilience de la trésorerie des ETI doit être analysée au regard des nombreux dispositifs de soutien public, qui ont joué leur rôle d'amortisseur. En 2020, l'indicateur relatif à la trésorerie n'a perdu que 2 points. L'indicateur de trésorerie future, quant à lui, retrouve un niveau légèrement supérieur à celui de 2019.

4

Le PGE a été beaucoup sollicité et reste pour une bonne part en réserve pour une majorité d'ETI

56 % des ETI ont effectué une demande de PGE mais plus des 2/3 de ces entreprises n'auraient mobilisé au mieux qu'une minorité du PGE. Elles sont près d'1/3 à envisager un remboursement intégral en 2021.

5

Les conditions sont donc propices à la reprise des investissements physiques et immatériels des ETI.

79 % des ETI maintiendraient leur projet d'investissement pour 2021, malgré la crise. Une partie de ces investissements seraient notamment tournés vers l'accélération de leur transformation digitale, stratégie qui serait adoptée par près de 60 % d'entre elles.

6

Dans le contexte de reprise mondiale, les ETI reprennent leurs développements à l'étranger en 2021.

1 ETI sur 4 envisage une création de filiale à l'étranger en 2021, rejoignant quasiment le niveau de 2019. C'est notamment le cas hors de l'Union Européenne et plus particulièrement en Afrique, qui concernerait 20 % des projets cette année.

Les chiffres clés

60%

**PART DES ETI ANTICIPANT UN RETOUR DE LEUR
ACTIVITÉ AU NIVEAU PRÉ-CRISE D'ICI FIN 2021**

35%

**PART DES ETI PRÉVOYANT UN NIVEAU D'ACTIVITÉ EN
2021 SUPÉRIEUR À CELUI DE 2019**
DONT 15 % ANTICIPANT UN NIVEAU SUPÉRIEUR DE 5 % OU
PLUS

84%

**PART DES ETI ESTIMANT LEUR NIVEAU DE TRÉSORERIE
AISÉE OU NORMALE EN 2020**
AMÉLIORATION ANTICIPÉE POUR 2021: HAUSSE DE 37 POINTS DU
SOLDE PRÉVISIONNEL SUR LA SITUATION DE TRÉSORERIE

79%

**PART DES ETI ANTICIPANT UN MAINTIEN DES PROJETS
D'INVESTISSEMENT EN 2021**
APRÈS 53 % EN 2020

59%

**PART DES ETI QUI ENVISAGENT D'ACCÉLÉRER LEUR
TRANSFORMATION DIGITALE APRÈS LA CRISE**
36 % ENVISAGENT UNE ACCÉLÉRATION DE LEUR TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

40%

**PART DES ETI JUGEANT LEURS MARGES D'EXPLOITATION
INSUFFISANTES POUR LEUR DÉVELOPPEMENT**
10 POINTS DE MOINS QUE L'AN DERNIER, FORTE BAISSÉ
DANS L'INDUSTRIE.

01.

ACTIVITÉ

APRÈS UN CHOC SANS PRÉCÉDENT, L'ACTIVITÉ DES ETI EST ATTENDUE EN NET REBOND EN 2021, LES PLUS INTERNATIONALISÉES ÉTANT LES PLUS OPTIMISTES.

60% DES ETI RETROUVERAIENT UN NIVEAU D'ACTIVITÉ « NORMAL » D'ICI LA FIN D'ANNÉE.

Après une forte dégradation de leur activité en 2020, les ETI anticipent une nette reprise en 2021 dans l'ensemble des secteurs, à l'international et en France

Interrogées entre fin mars et début mai, durant le troisième confinement, 49 % des ETI anticipent une hausse de leur chiffre d'affaires cette année contre 14 % une diminution. À +35, le solde prévisionnel d'évolution de l'activité rebondit de 80 points sur 1 an. Toutefois, il ne retrouve pas encore son niveau de 2019 (+44).

Tous les secteurs économiques anticipent cette reprise de l'activité. L'indicateur sur les perspectives de chiffre d'affaires rebondit le plus fortement dans les secteurs de la Construction (indicateur à +60 après -54 en 2020, soit une hausse de 114 points) et de l'Industrie (+46 après -63 en 2020, soit +109 points), rejoignant leur niveau de 2019 (respectivement +60 et +44). En revanche, le maintien des restrictions sanitaires dans les secteurs Commerce / Transport / Hébergement-restauration sur la première moitié de l'année y atténue la reprise (indicateur à +25 après -39 en 2020). En 2021, l'activité de ces secteurs serait ainsi encore bien moins dynamique qu'en 2019 (+39).

Les ETI les plus exposées aux marchés extérieurs bénéficient de la nette amélioration de la conjoncture mondiale, portée principalement par l'Asie et les États-Unis. 65 % des ETI les plus internationalisées (réalisant plus de 25 % de leur CA à l'international) prévoient une hausse de leur chiffre d'affaires cette année, contre seules 10 % un repli. L'indicateur d'activité s'établit ainsi à +55 (contre +53 en 2019). Les moins internationalisées sont quant à elles moins optimistes, et voient leur indicateur d'activité s'établir à +23 (après -35 en 2020), soit 20 points inférieur au niveau de 2019.

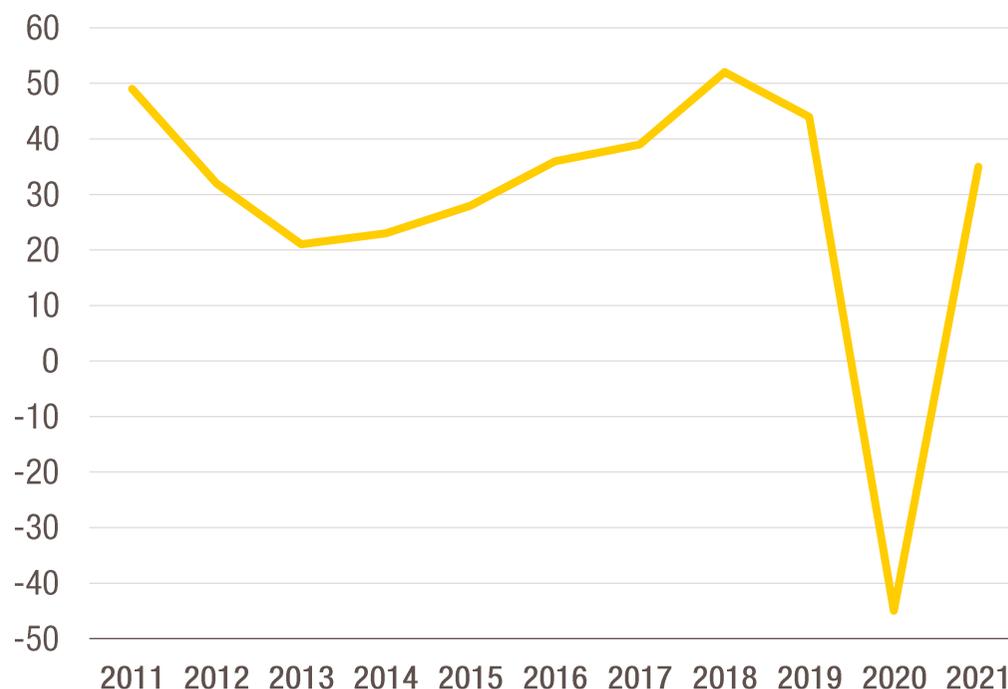


Malgré l'ampleur du choc de la crise sanitaire sur les échanges mondiaux, le volume du commerce mondial a rapidement rebondi : il avait ainsi retrouvé son niveau d'avant crise seulement 11 mois après le début de la pandémie, contre 30 mois environ lors de la crise financière de 2008. En janvier 2021, les échanges de marchandises avaient dépassé leur niveau d'avant crise. Sur l'ensemble de l'année 2021, les échanges mondiaux seraient très dynamiques, avec une croissance de 8 ¼ % selon l'OCDE (*Economic Outlook*, juin 2021), après un recul de 8 ½ % en 2020.

Toujours selon l'OCDE, la croissance mondiale devrait quant à elle s'approcher des 6 % en 2021. Elle serait notamment portée par les États-Unis, dont la croissance annuelle s'établirait aux alentours de 7 %, soutenue par le stimulus budgétaire massif. Les États-Unis retrouveraient ainsi leur niveau d'activité pré-crise dès l'été 2021.

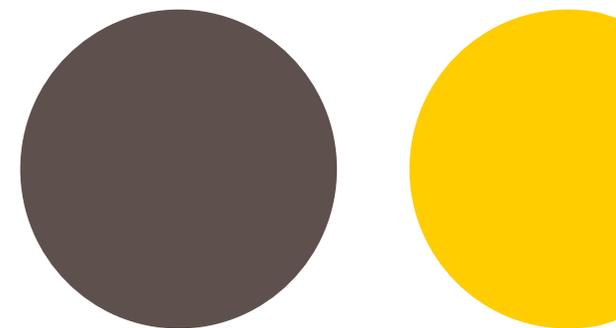
La conjoncture mondiale s'avèrerait ainsi très favorable en 2021 pour l'activité des ETI françaises à l'international.

• PRÉVISIONS D'ÉVOLUTION DU CA POUR L'ANNÉE EN COURS (SOLDE D'OPINION EN %)



Base : échantillon redressé

Source : Enquête **Bpifrance** auprès des ETI.

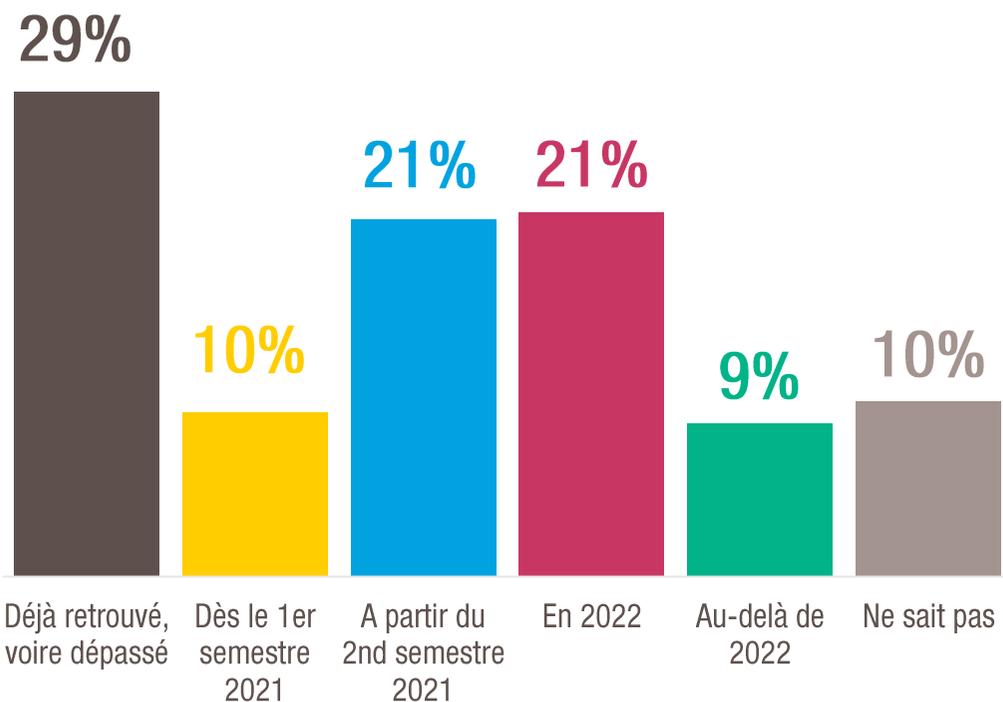


39 % des ETI auraient déjà retrouvé leur niveau d'activité pré-crise à l'été 2021

60 % des ETI nationales retrouveraient leur niveau d'activité pré-crise de 2019 d'ici la fin d'année, dont 39 % avant l'été (29 % déclarent l'avoir déjà retrouvé, voire dépassé). En revanche, 30 % ne devraient pas retrouver ce niveau avant 2022 voire au-delà (pour 9 % des cas). L'horizon est par ailleurs plus court pour les ETI industrielles et de la Construction: respectivement 62 et 71 % envisagent un retour à la normale dans l'année contre 53 % pour les Services. Il est également plus court pour les ETI innovantes : 64 % envisagent un retour à la normale d'ici la fin de l'année, contre 54 % pour les non-innovantes.

• ANTICIPATION DE L'HORIZON DE RETOUR AU NIVEAU D'ACTIVITÉ PRÉ-CRISE

(EN % DE LA POPULATION DES ETI)



Base : échantillon redressé

Source : Enquête **Bpifrance** auprès des ETI.

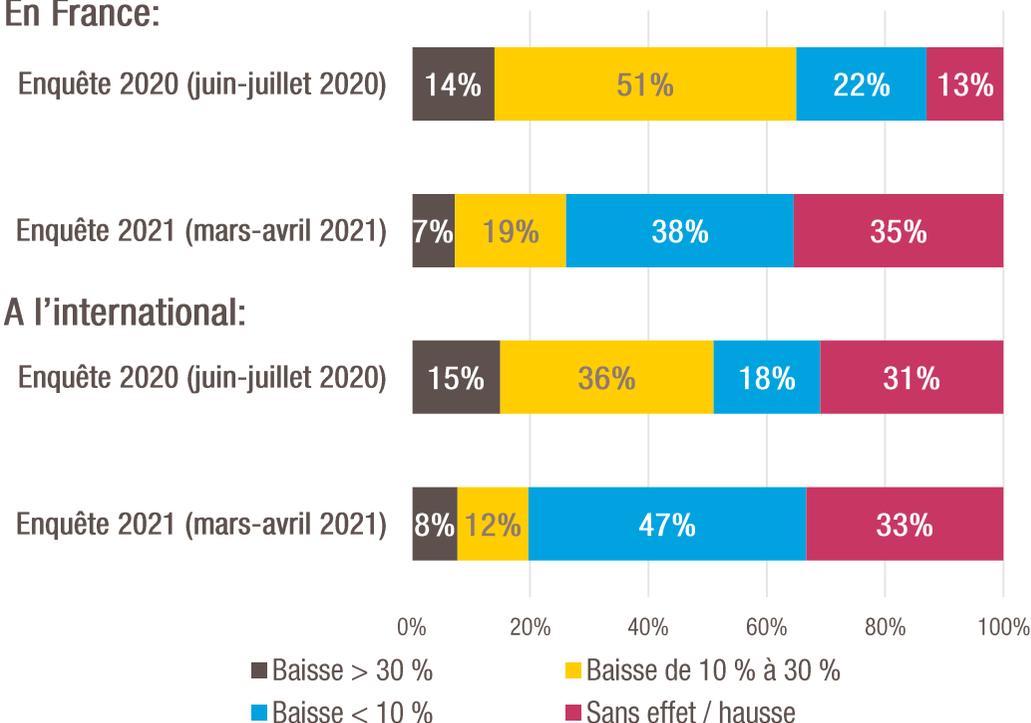
En 2021, 35 % des ETI anticipent un niveau d'activité en France supérieur ou égal à son niveau pré-crise. Elles n'étaient que 13 % dans ce cas lors de la précédente enquête (pour l'année 2020). 15 % l'anticipent supérieur de plus de 5 %. En revanche, 7 % prévoient un niveau d'activité en 2021 en France encore inférieur de plus de 30% à celui de 2019 (14 % en 2020). Les entreprises de l'Industrie et de la Construction sont 38 % à anticiper un niveau d'activité supérieur à 2019, contre 32 % dans les Commerces, les Transports et l'Hébergement-restauration, et 36 % dans les autres Services.

S'agissant de l'activité à l'international, elles sont 1/3 à prévoir une stabilité ou une hausse en 2021 par rapport au niveau de 2019 (une proportion quasi stable par rapport à 2020) et 8 % une baisse de plus de 30 % (15 % en 2020).

• NIVEAU D'ACTIVITÉ EN 2021 RELATIVEMENT À CELUI D'AVANT CRISE

(EN % DE LA POPULATION DES ETI)

En France:



A l'international:

Base : échantillon redressé

Source : Enquête **Bpifrance** auprès des ETI.

• PRÉVISION D'ACTIVITÉ DES ETI EN 2021
SOLDE D'OPINION EN %

	Part des ETI concernées (avril 2020)	Solde d'opinion (avril 2021)	Solde d'opinion (rappel juin 2020)	Solde d'opinion (rappel avril 2019)
TAILLE EN 2020 (effectif total)				
< 250 salariés	16 %	+17	-43	+33
250 à moins de 500 salariés	34 %	+27	-35	+40
500 à moins de 5000 salariés	50 %	+47	-53	+50
SECTEURS				
Industrie	24 %	+46	-63	+44
Construction	5 %	+60	-54	+60
Commerce, Transport, Hébergement-restauration	38 %	+25	-39	+39
Services	33 %	+35	-37	+47
PART DU CA A L'INTERNATIONAL				
Moins de 5 %	55 %	+23	-35	+43
5 % à moins de 25 %	20 %	+44	-47	+36
25 % et plus	25 %	+55	-67	+53
PART DES EFFECTIFS EN FRANCE				
Moins de 75 %	15 %	+58	-59	+62
75 % à moins de 95 %	11 %	+55	-51	+58
95 % à moins de 100 %	9 %	+52	-53	+72
100 %	65 %	+24	-40	+34
CLASSIFICATION « INNOVANTES »				
ETI innovantes	53 %	+48	-46	+50
ETI non-innovantes	47 %	+20	-44	+36
STATUT DU CAPITAL				
Non patrimonial	42 %	+32	-47	Nd.
Patrimonial	58 %	+38	-44	Nd.
<i>dont familiale</i>	45 %	+41	-47	Nd.
Ensemble des ETI	100 %	+35	-45	+44

Lecture : 50 % des ETI emploient entre 500 et 4999 salariés. Elles sont 47 % de plus à prévoir une hausse de leur chiffre d'affaires en 2021 plutôt qu'une baisse.

Base : échantillon redressé

Source : Enquête **Bpifrance** auprès des ETI.

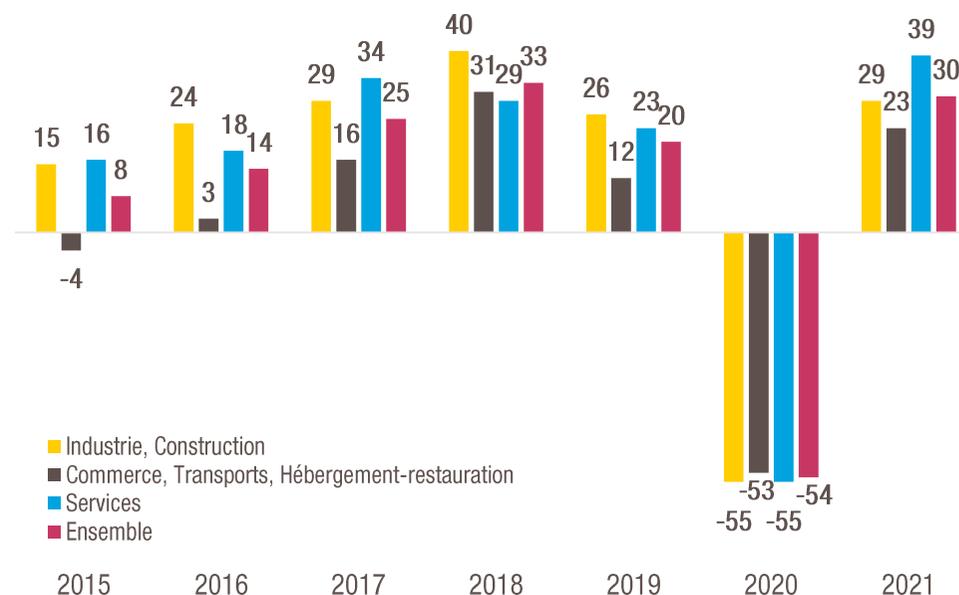
La demande

Des carnets de commande en nette hausse

De même que l'indicateur sur l'évolution de chiffre d'affaires, celui relatif à l'évolution des carnets de commandes et de réservations rebondit nettement cette année, en lien avec la levée progressive des restrictions sanitaires. L'indicateur prévisionnel gagne ainsi 84 points en an pour s'établir à 30, soit 10 points au-dessus de son niveau en 2019.

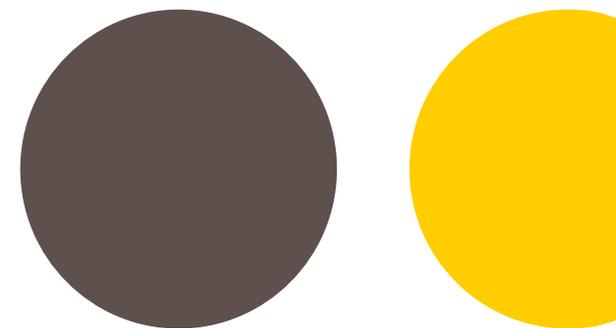
Cette reprise se vérifie pour l'ensemble des ETI, peu importe leur taille, leur structure capitalistique ou leur caractère innovant. Les ETI les plus internationalisées connaissent toutefois un rebond plus vif que les autres entreprises, après avoir été affectées plus durement l'an passé : l'indicateur relatif aux ETI ayant au moins 25 % de leurs effectifs à l'étranger augmente de 118 points, pour atteindre 57 (contre un rebond de 73 points pour les ETI ayant 100 % de leurs effectifs en France). Ce rebond s'élève à 110 points (pour atteindre +44) pour celles réalisant au moins 25 % de leur chiffre d'affaires à l'international contre +68 points pour celles y réalisant moins de 5 % (à +19). Les ETI les plus internationalisées bénéficieraient donc de la reprise de l'activité et des échanges mondiaux.

• INDICATEUR PRÉVISIONNEL DES CARNETS DE COMMANDES (EN SOLDE D'OPINION POUR L'ANNÉE EN COURS)



Base : échantillon redressé

Source : Enquête **Bpifrance** auprès des ETI.



Les exportations

Une année 2020 marquée par un coup d'arrêt des échanges extérieurs

En 2020, les ETI n'ont globalement pas pu atteindre leurs objectifs fixés en termes d'exportations du fait de la crise sanitaire et du repli du commerce mondial. Toutefois, les entreprises les plus internationalisées ont sans doute pu bénéficier du rebond rapide des échanges en cours d'année. À -36, le solde d'opinion, perd 40 points. L'indicateur pour les ETI moyennement internationalisées, déjà plus faible que sa moyenne de long terme (-12) en 2019, perd quant à lui 41 points.

• INDICATEUR DE RÉALISATION DES OBJECTIFS À L'EXPORTATION (EN SOLDE D'OPINION POUR L'ANNÉE ÉCOULÉE EN %)



Part du CA à l'international :

- 5 % à moins de 25 % (20 % des ETI en 2020)
- 25 % et plus (25 % des ETI en 2020)

Base : échantillon redressé

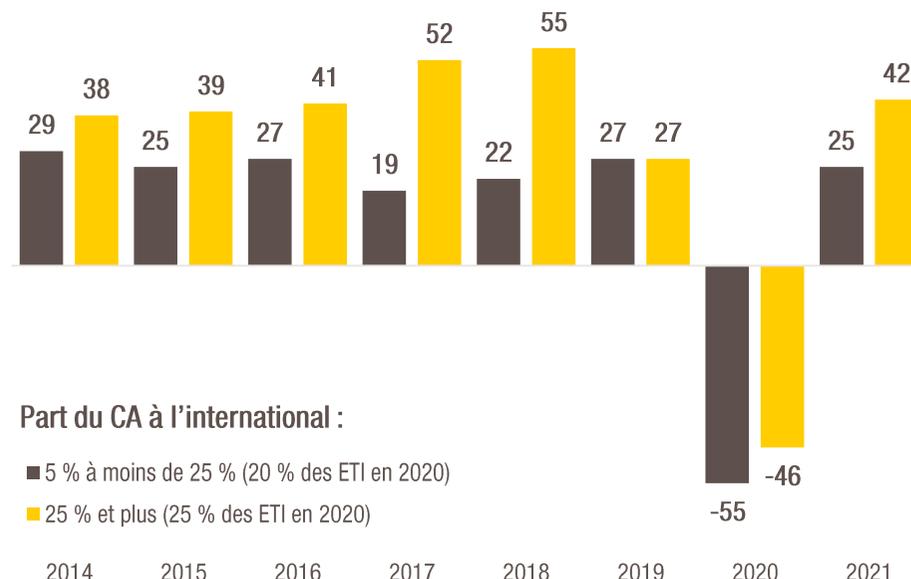
Source : Enquête **Bpifrance** auprès des ETI.

Le rebond de l'activité à l'international porterait les exportations des entreprises françaises en 2021

A +42, l'indicateur prévisionnel d'activité à l'exportation relatif à 2021 est en hausse de 88 points par rapport à l'an passé.

Les ETI exportatrices anticipent un rebond de leur chiffre d'affaires en 2021 plus fort en direction des pays de l'UE que vers les autres pays partenaires. En effet, l'indicateur prévisionnel de chiffre d'affaire vers les pays de l'UE est de +18 en 2021 (en hausse de 42 points) dépassant de 5 points son niveau en 2019 (+13), tandis que vers les autres pays partenaires, l'indicateur prévisionnel s'établit à +15 cette année (en hausse de 33 points) sans toutefois dépassé son niveau d'avant crise (+16 en 2019).

• INDICATEUR PRÉVISIONNEL DE L'ACTIVITÉ À L'EXPORTATION (EN SOLDE D'OPINION POUR L'ANNÉE EN COURS EN %)



Part du CA à l'international :

- 5 % à moins de 25 % (20 % des ETI en 2020)
- 25 % et plus (25 % des ETI en 2020)

Base : échantillon redressé

Source : Enquête **Bpifrance** auprès des ETI.



02.



EMPLOI
DANS CE CONTEXTE DE
NORMALISATION DE L'ACTIVITÉ,
L'EMPLOI SE REDRESSERAIT.

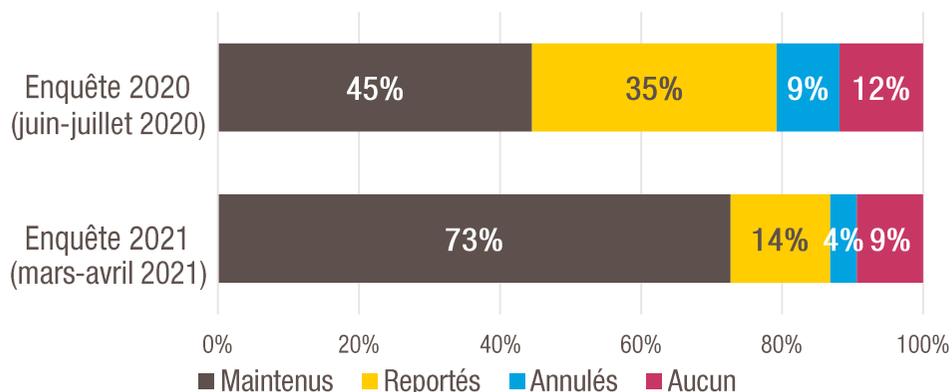
Des créations d'emploi attendues en 2021

À +21, le solde prévisionnel des effectifs en France, où les ETI nationales regroupent 86 % de leurs effectifs mondiaux, rebondit de 33 points sur un an et rejoint ainsi son niveau moyen observé sur la période 2011-2019 (+21). Les effectifs à l'étranger sont également prévus en hausse, même si dans une moindre mesure (indicateur à +11, soit un gain de 17 points). Cet indicateur s'établit ainsi 2 points sous son niveau moyen de longue période (+13).

Dans l'ensemble des secteurs d'activité, les effectifs sont prévus à la hausse, tout particulièrement dans l'Industrie dont l'indicateur prévisionnel gagne 54 points sur un an, pour atteindre +25. Dans les Services aux entreprises, l'indicateur prévisionnel gagne 35 points et s'établit à +30. Dans le Commerce, les Transports et l'Hébergement-restauration, l'indicateur gagne 26 points, à +16.

Seules 14% des déclarent désormais reporter les projets embauches en 2021 et 4% les annuler, plus de deux fois moins que l'an dernier (respectivement 35% de report et 9% d'annulation)

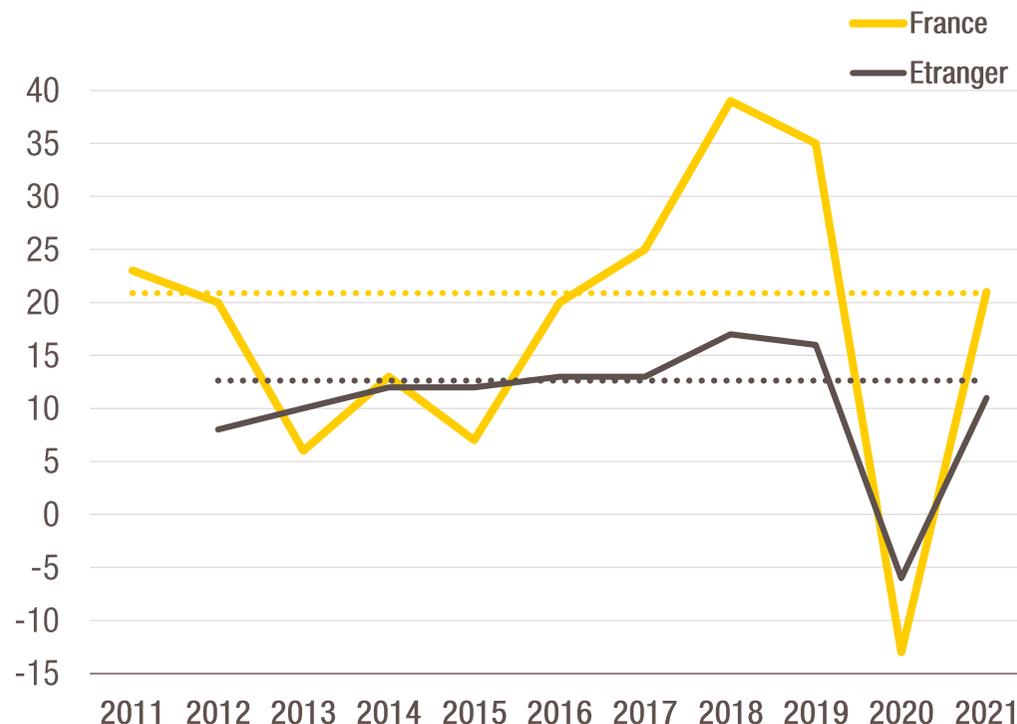
• INTENTION DES DIRIGEANTS À L'ÉGARD DE LEURS PROJETS D'EMBAUCHE



Base : échantillon redressé

Source : Enquête Bpifrance auprès des ETI.

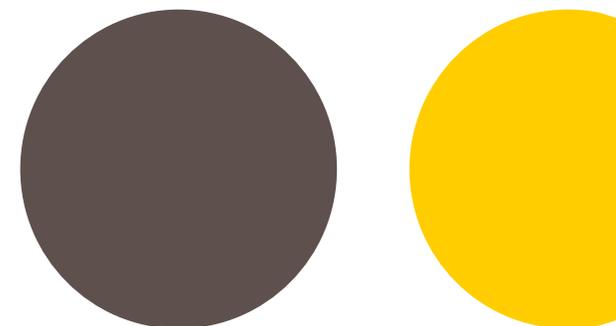
• PRÉVISIONS D'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS POUR L'ANNÉE EN COURS (SOLDE D'OPINION EN %)



Base : échantillon redressé

Note : en 2011, l'effectif à l'étranger n'était pas demandé dans l'enquête

Source : Enquête Bpifrance auprès des ETI.



• PRÉVISION D'ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF SALARIÉS DES ETI EN 2021

SOLDE D'OPINION EN %

	Part des ETI concernées	Etranger (rappel juin 2020)	France (rappel juin 2020)
TAILLE EN 2020 (effectif total)			
< 250 salariés	16 %	0 (-3)	23 (-5)
250 à moins de 500 salariés	34 %	8 (-1)	13 (-12)
500 à moins de 5000 salariés	50 %	17 (-11)	26 (-15)
SECTEURS			
Industrie	24 %	12 (-18)	25 (-29)
Construction	5 %	-17 (0)	42 (+4)
Commerce, Transport, Hébergement-restauration	38 %	9 (+1)	16 (-10)
Services	33 %	17 (-5)	20 (-5)
PART DU CA A L'INTERNATIONALE			
Moins de 5 %	55 %	-2 (-2)	17 (-3)
5 % à moins de 25 %	20 %	8 (-13)	27 (-21)
25 % et plus	25 %	30 (-10)	24 (-29)
PART DES EFFECTIFS EN FRANCE			
Moins de 75 %	15 %	30 (-21)	30 (-26)
75 % à moins de 95 %	11 %	21 (-13)	27 (-24)
95 % à moins de 100 %	9 %	7 (-6)	12 (-29)
100 %	65 %	0 (-1)	19 (-5)
CLASSIFICATION « INNOVANTES »			
ETI innovantes	53 %	20 (-6)	30 (-11)
ETI non-innovantes	47 %	-2 (-5)	11 (-14)
STATUT DU CAPITAL			
Non patrimonial	42 %	8 (-11)	18 (-15)
Patrimonial	58 %	14 (-2)	24 (-11)
<i>dont familiale</i>	45 %	18 (-2)	23 (-14)
Total des ETI	100 %	11 (-6)	21 (-12)

Base : échantillon redressé

Source : Enquête **Bpifrance** auprès des ETI.

03.

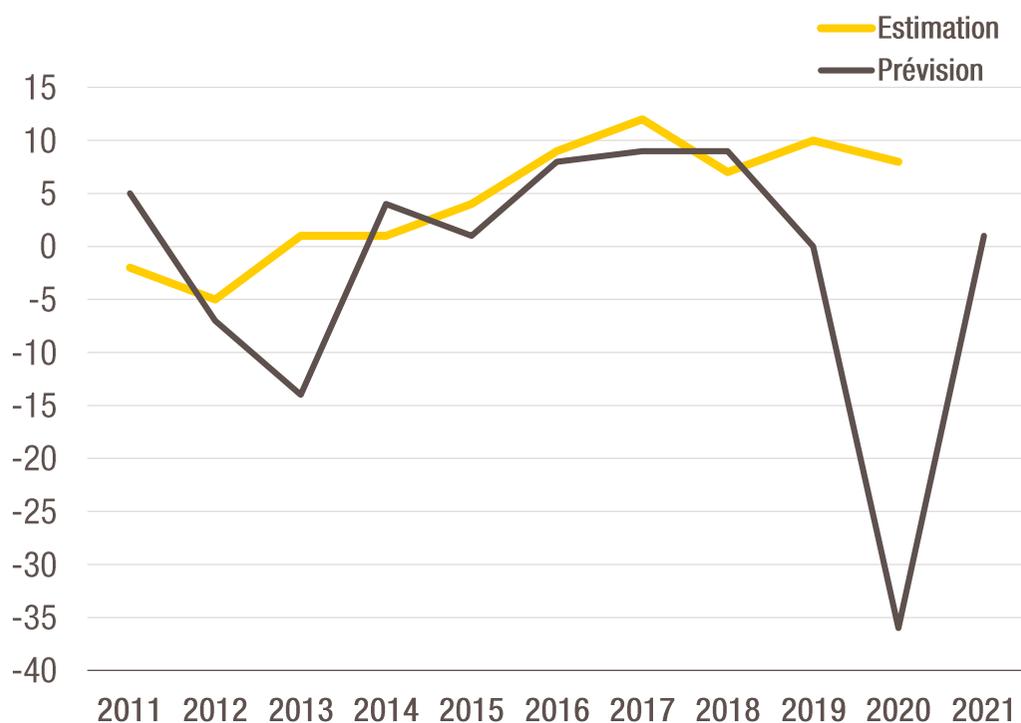
**SITUATION
FINANCIÈRE**

**LA SITUATION DE TRÉSORERIE DES
ETI NE S'EST FINALEMENT QUE PEU
DÉGRADÉE EN 2020 ET DEVRAIT
S'AMÉLIORER EN 2021.**

Les mesures de soutien ont fortement soulagé la trésorerie des ETI

En 2020, le jugement sur la situation de trésorerie des ETI ne s'est que très peu dégradé contrairement à ce qu'elles anticipaient lors de la précédente interrogation. Ainsi, les ETI étaient 8 % de plus à juger leur trésorerie aisée plutôt que difficile l'année dernière, soit 2 points de pourcentage de moins qu'en 2019. Elles étaient pourtant 36 % de plus à anticiper une baisse de leur trésorerie durant la crise. Les nombreux dispositifs mis en place par les pouvoirs publics et les établissements de crédits (report des charges fiscales et/ou sociales, renégociation des échéances bancaires, Prêt Garanti par l'État - PGE, etc.) ont en effet permis d'absorber une grande partie du choc. En 2021, l'état de trésorerie resterait plutôt aisé. En 2021, elles sont 1 % de plus à prévoir une hausse de leur trésorerie plutôt qu'une baisse en 2021, retrouvant ainsi un niveau légèrement supérieur à celui de 2019.

• ESTIMATION DE LA SITUATION DE TRÉSORERIE DE L'ANNÉE PASSÉE ET ÉVOLUTION ATTENDUE POUR L'ANNÉE EN COURS (SOLDE D'OPINION EN %)

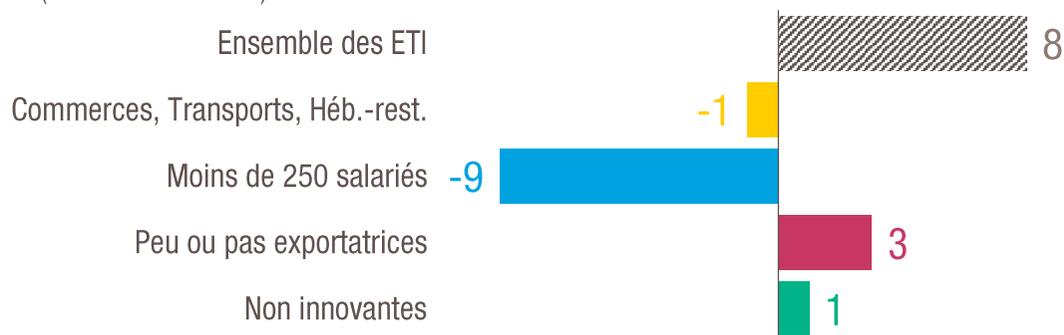


Base : échantillon redressé

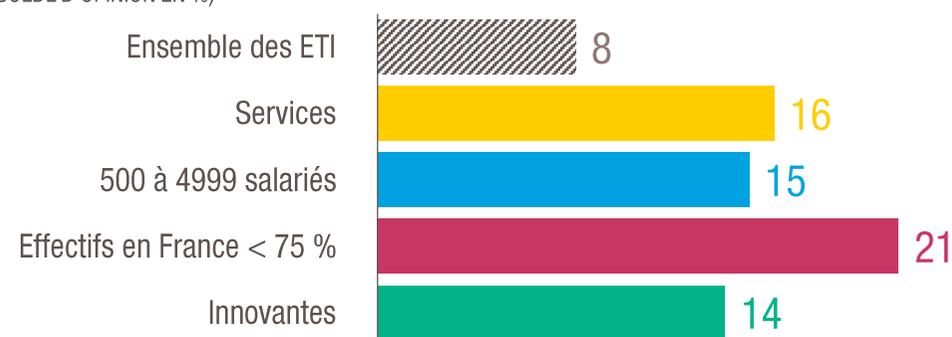
Source : Enquête Bpifrance auprès des ETI.

Les ETI dont la situation de trésorerie ne se serait que très peu détériorée (voire améliorée) sont les plus grosses entreprises, du secteur des Services, les plus internationalisées et les plus innovantes. À l'inverse, les ETI de moins de 250 salariés dans les Commerces, les Transports ou l'Hébergement-restauration, ont connu une dégradation de leur situation financière.

• CATÉGORIES D'ETI AFFICHANT LA SITUATION DE TRÉSORERIE LA PLUS DÉGRADÉE EN 2020 (SOLDE D'OPINION EN %)



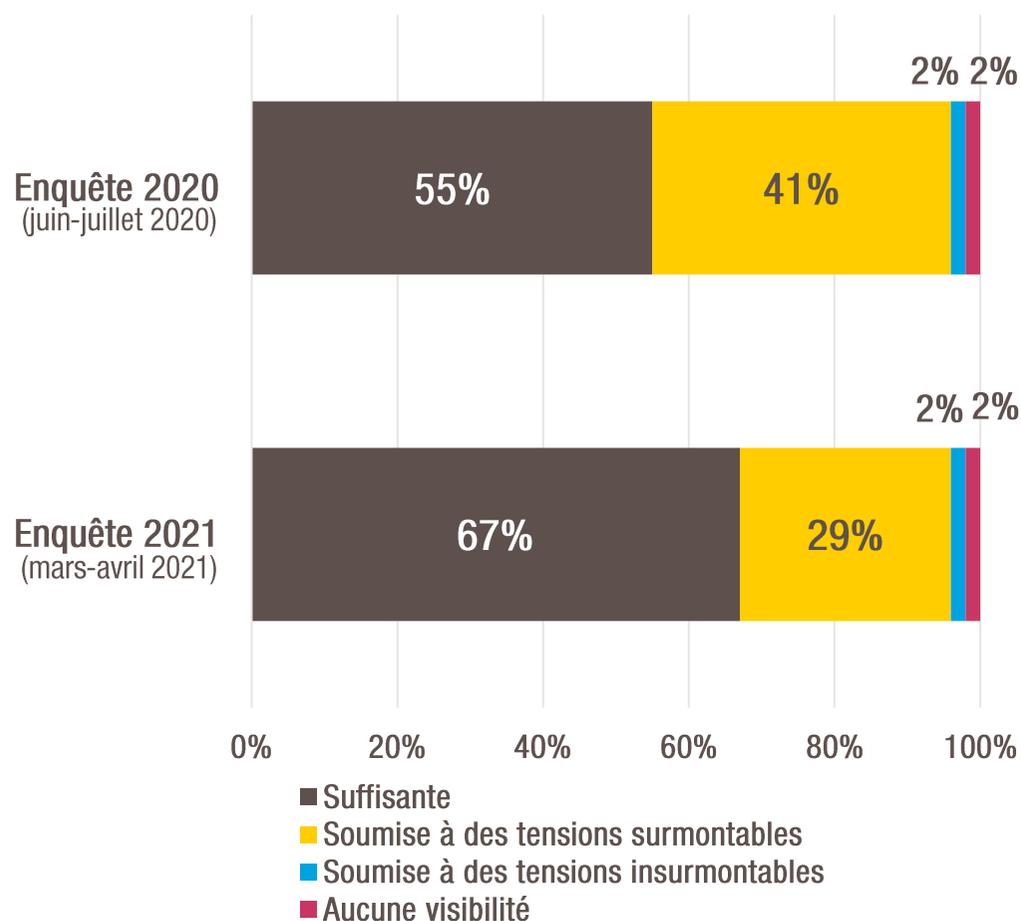
• CATÉGORIES D'ETI AFFICHANT LA SITUATION DE TRÉSORERIE LA PLUS AISÉE EN 2020 (SOLDE D'OPINION EN %)



Base : échantillon redressé

Source : Enquête Bpifrance auprès des ETI.

• ESTIMATION DE LA TRÉSORERIE POUR FAIRE FACE À LA CRISE
(SOLDE D'OPINION EN %)



Base : échantillon redressé

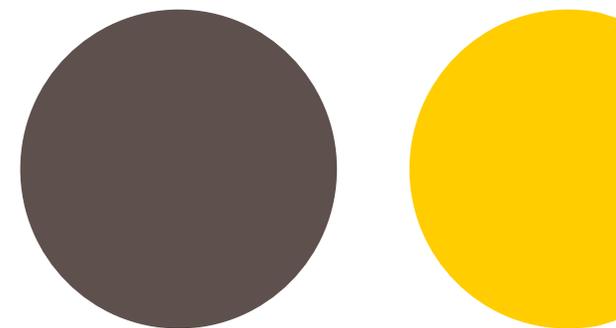
Source : Enquête Bpifrance auprès des ETI.

Grâce aux différents dispositifs de soutien, deux tiers des ETI jugent leur trésorerie suffisante pour faire face aux difficultés financières liées à la crise sanitaire, une proportion en hausse sensible par rapport à l'an passé (55 %). Ainsi, une partie des ETI qui estimaient l'an passé que leur trésorerie était soumise à des tensions surmontables affichent un plus grand optimisme et ce, malgré la hausse des prix des matières premières. En effet, la part des ETI déclarant des tensions de trésorerie surmontables a baissé de 12 points (29 % contre 41 % lors de l'interrogation précédente).

La part des ETI interrogées qualifiant les difficultés rencontrées comme insurmontables est stable à un niveau très faible (2 %). 2 % déclarent n'avoir aucune visibilité.



Coté PME, le baromètre trimestriel Bpifrance Le Lab-Rexecode indique une hausse de la proportion d'entreprises déclarant « les coûts et les prix trop élevés » comme l'un des trois principaux freins à leur développement, en écho à cette hausse des cours des matières premières. Elles étaient 19 % au deuxième trimestre 2021, proche du niveau de 2019.

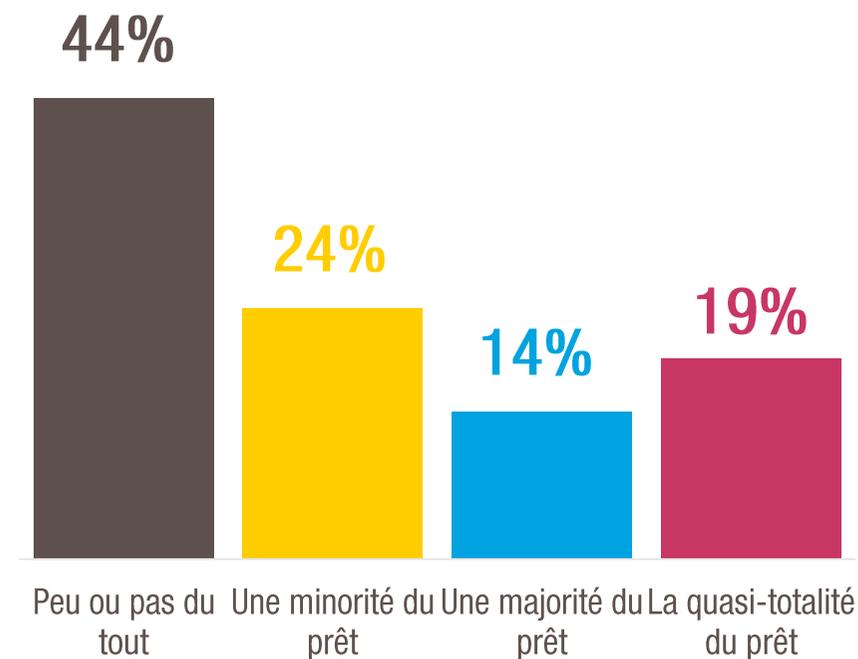


30 % des ETI envisagent de rembourser intégralement leur PGE en 2021

En avril 2021, 56 % des ETI nationales répondantes déclaraient avoir effectué une demande de Prêt Garanti par l'Etat (51 % en juin 2020) et 32 % déclaraient ne pas souhaiter y recourir.

Si 68 % des ETI n'ont utilisé qu'une minorité du prêt voire ne l'ont pas touché, une proportion similaire à celle des PME (cf. [Baromètre Bpifrance Le Lab-Rexecode de mai 2021](#)), 32 % l'ont consommé en grande partie ou en totalité, avec des disparités sectorielles. Tandis que 29 % des ETI de l'Industrie et de la Construction ont utilisé la majorité ou la quasi-totalité de leur PGE, c'est le cas de 50 % des ETI du Commerce et du Tourisme. Dans les Services, seule une minorité (17%) ont utilisé la majorité ou la totalité des PGE.

• MONTANTS UTILISÉS DES PGE (EN % DE LA POPULATION DES ETI)



Base : échantillon redressé

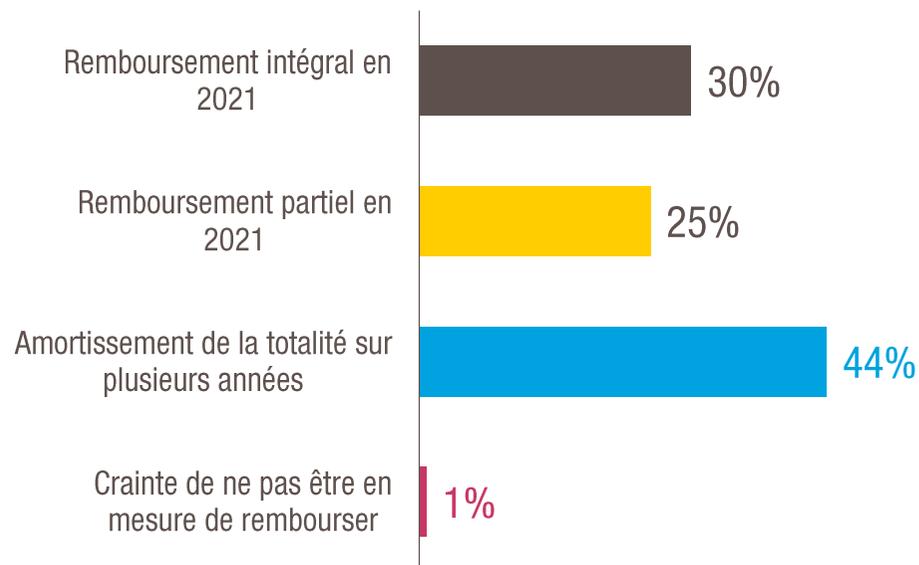
Source : Enquête **Bpifrance** auprès des ETI.

FOCUS 1

30 % des ETI nationales envisagent de rembourser intégralement leur PGE en 2021, contre 16 % des PME (selon le [Baromètre Bpifrance Le Lab-Rexecode de mai 2021](#)). En revanche, 44 % des ETI prévoient d'amortir leur prêt sur plusieurs années. Seules 1 % des ETI craignent ne pas pouvoir rembourser leur PGE.

Les ETI industrielles et de la Construction sont près d'un tiers à envisager un remboursement complet en 2021 (41 % pour un étalement sur plusieurs années), contre 23 % dans les Services (51 %).

• HORIZON DE REMBOURSEMENT DES PGE (EN % DE LA POPULATION DES ETI)



Base : échantillon redressé

Source : Enquête **Bpifrance** auprès des ETI.

04.

**CROISSANCE
INTERNE**

**NET REBOND DES
INVESTISSEMENTS ANTICIPÉ. ET
ACCÉLÉRATION DE LA
TRANSFORMATION DIGITALE.**

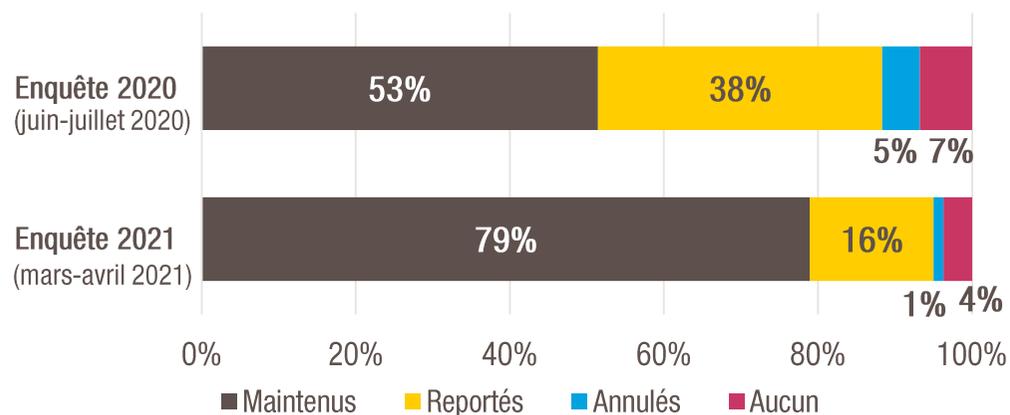
L'investissement rebondirait vigoureusement en 2021

Le volume global des investissements physiques et immatériels pour 2021 est attendu en net rebond. L'indicateur prévisionnel s'établit à +30, soit en hausse de 49 points par rapport à 2020, et retrouve son niveau de 2019.

Les plus grosses ETI, les plus internationalisés (avec au moins 25 % de leur CA à l'international et/ou moins de 75 % de leurs effectifs en France), innovantes et dans le secteur de l'Industrie, sont celles qui connaissent le rebond le plus vif des intentions d'investir en 2021. Pour ces ETI, l'indicateur prévisionnel dépasse même son niveau de 2019. Ainsi, pour les ETI industrielles l'indicateur prévisionnel atteint +44 (contre +26 en 2019), +48 pour les internationalisées (contre +20 en 2019), et +46 pour les innovantes (+35 en 2019).

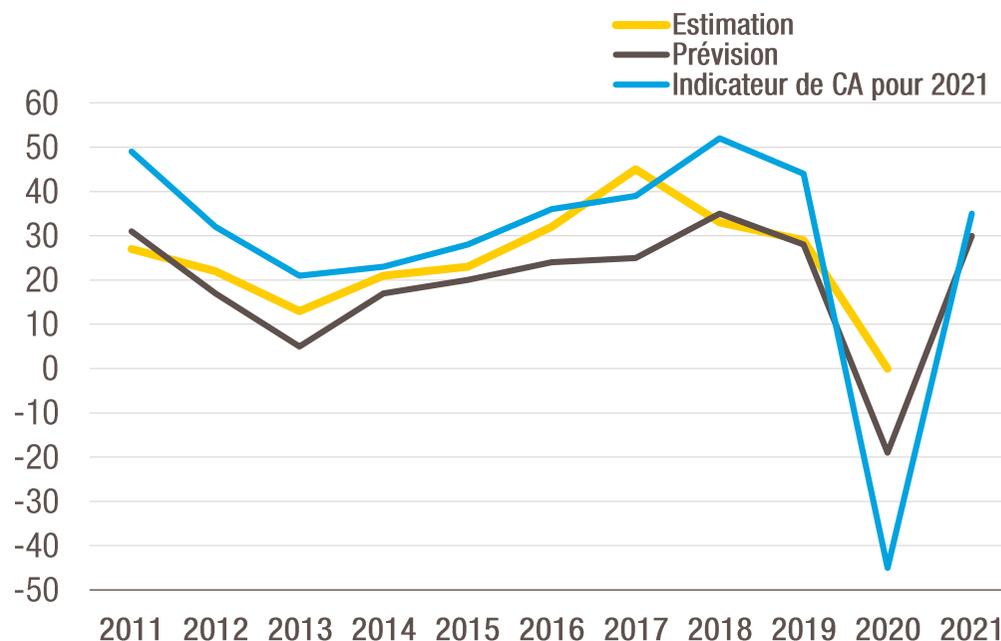
La reprise des carnets de commande, le soutien sur la trésorerie apporté par les différentes mesures peuvent expliquer cette bonne tenue de l'investissement. Seules 16 % des ETI reportent leurs investissements (contre 38 % l'an passé) et quasi aucune ne les annule (1%, contre 5% l'an passé). Les ETI industrielles et de la Construction sont plus nombreuses en 2021 à maintenir leurs projets d'investissement (80 % et 91 % respectivement, contre 53 % chacune en 2020) que celles du Commerce, des Transports et de l'Hébergement-restauration et des autres services (72 %, après 52 % en 2020).

• INTENTION DES DIRIGEANTS À L'ÉGARD DE LEURS PROJETS D'INVESTISSEMENT



• ESTIMATION DE L'INVESTISSEMENT DE L'ANNÉE PASSÉE ET ÉVOLUTION ATTENDUE POUR L'ANNÉE EN COURS

(SOLDE D'OPINION EN %)



Base : échantillon redressé

Source : Enquête Bpifrance auprès des ETI.



La publication des Comptes de la Nation 2020 de l'INSEE montre que l'investissement des entreprises non financière a été relativement résilient au vu de l'ampleur du choc sur l'activité. En 2020, tandis que l'activité a reculé de 8 %, l'investissement des entreprises a baissé de 7,7 %. Traditionnellement, l'investissement est pourtant bien plus volatil que l'activité. Lors de la précédente crise économique (2009), l'activité n'avait reculé que de 2,5 % tandis que l'investissement des entreprises avait chuté de 8 %. La nature du choc à l'œuvre et l'ampleur des dispositifs de soutien mobilisés expliqueraient sans doute une partie de ces écarts en 2009 et 2020.

À noter en outre que l'investissement des entreprises s'est avéré dynamique fin 2020 – début 2021, alors même que l'activité était en berne.

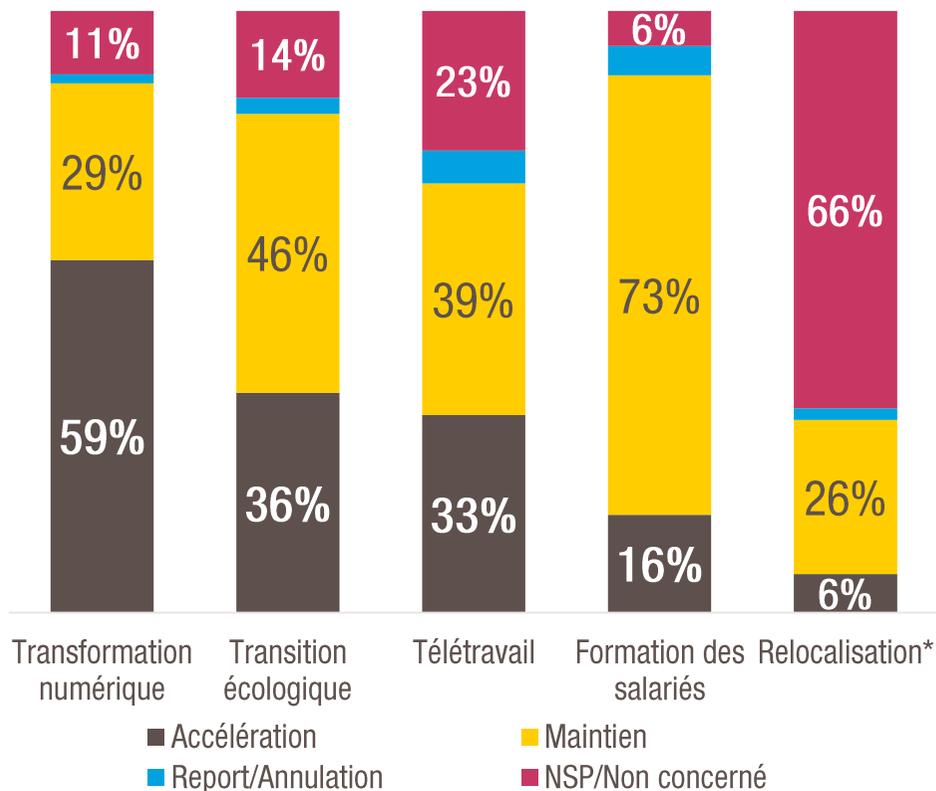
Stratégie des ETI post-crise sanitaire

Près de 60 % des ETI prévoient d'accélérer leur transformation numérique

FOCUS 2

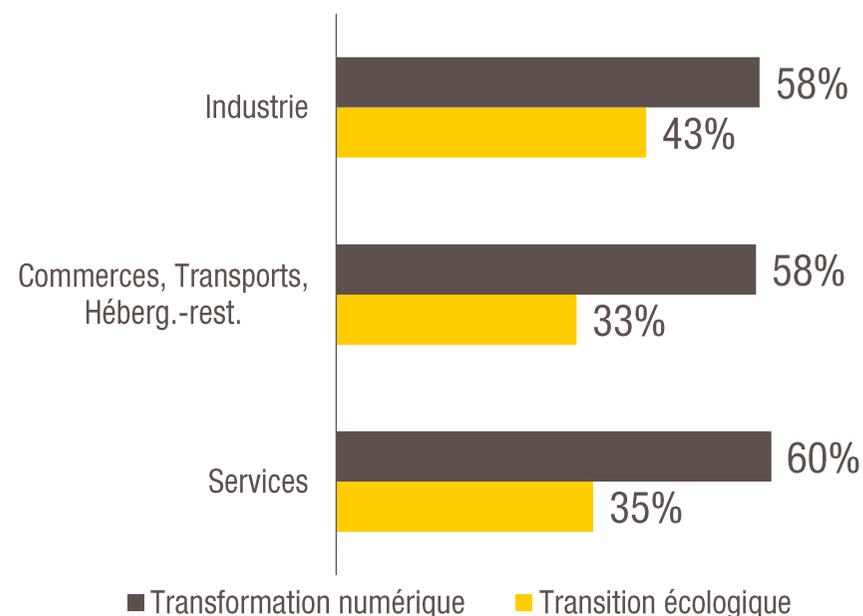
La transformation numérique ressort comme une priorité pour les ETI françaises en sortie de crise sanitaire. 59 % d'entre elles prévoient une accélération de leur stratégie de digitalisation, une proportion bien plus élevée que chez les PME (26 % selon l'enquête PME n°72, janvier 2021). Parmi les axes stratégiques, les enjeux climatiques arrivent en 2^e position avec 36 % des ETI souhaitant accélérer leur transition écologique, devant le déploiement du télétravail, pour 33 % des ETI. L'accélération des relocalisations ne concernerait que 6 % des ETI ayant au moins une filiale à l'étranger.

• STRATÉGIE POST-CRISE DES ETI (EN % DE LA POPULATION DES ETI)



Parmi les ETI ayant au moins une filiale à l'étranger, 60 % se disent non concernées par la relocalisation. Quel que soit le secteur d'activité, près de 60 % des ETI souhaitent accélérer leur digitalisation. Peu de différences ressortent également selon la taille de l'entreprise. 60 % des ETI ayant 500 salariés ou plus envisagent cette stratégie, contre 54 % des ETI de taille inférieure à 250 salariés. En revanche, les ETI industrielles semblent plus préoccupées par la transition écologique que celles des autres secteurs d'activités, sans doute en lien avec l'impact écologique élevé de certaines activités de production (industrie lourde, industrie des matériels de transports).

• PROPORTION D'ETI SOUHAITANT ACCÉLÉRER LEUR STRATÉGIE DIGITALE ET ÉCOLOGIQUE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ (EN % DE LA POPULATION DES ETI)



* Proportion calculée sur les entreprises ayant au moins une filiale à l'étranger.

Base : échantillon redressé

Source : Enquête Bpifrance auprès des ETI.

Base : échantillon redressé

Source : Enquête Bpifrance auprès des ETI.

05.

**CROISSANCE
EXTERNE**

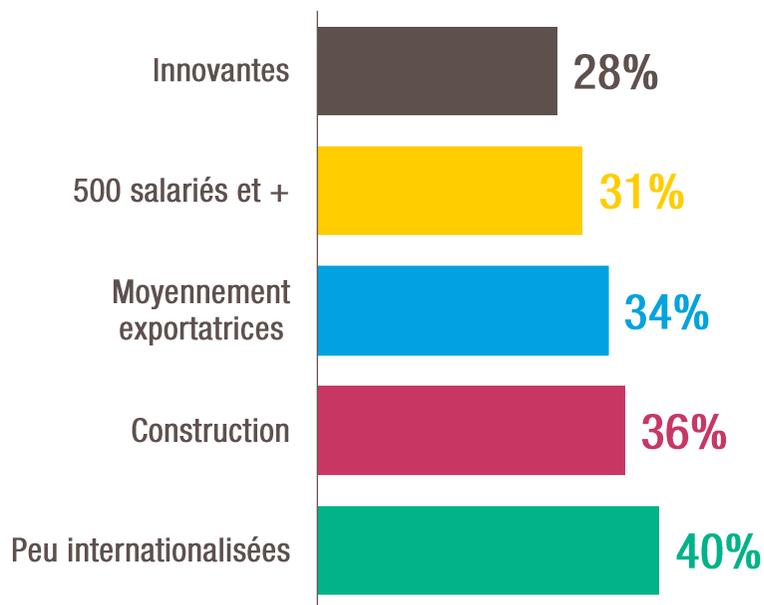
**APRÈS UN RECENTRAGE VERS
L'UNION EUROPÉENNE EN 2020,
UNE PERCÉE DU CÔTÉ DE L'AFRIQUE.**

23 % des ETI ont créé au moins une filiale en 2020

En 2020, 23 % des ETI nationales ont créé au moins une nouvelle filiale en France ou à l'étranger, proportion stable par rapport à l'année précédente (23 %).

La proportion a le plus diminué chez les ETI de petite taille (nombre de salariés inférieur à 250) dans les secteurs d'activité du Commerce, des Transports et de l'Hébergement-restauration. Elle baisse également légèrement pour les entreprises les moins exportatrices.

- LE TAUX DE CRÉATION D'AU MOINS UNE FILIALE EN 2020 EST LE PLUS ÉLEVÉ DANS LES CATÉGORIES SUIVANTES :
(EN % DE L'ENSEMBLE DES ETI NATIONALES)



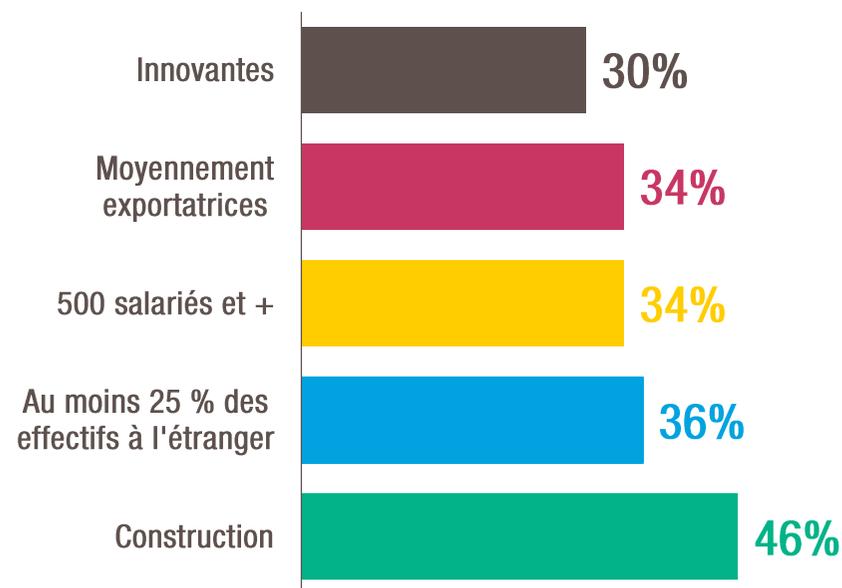
Base : échantillon redressé

Source : Enquête Bpifrance auprès des ETI.

1 ETI sur 4 a des projets de création de nouvelles filiales en 2021

La proportion d'ETI déclarant envisager de créer une nouvelle filiale en 2021 est en hausse de 6 points de pourcentage et s'établit à 25 %, soit 3 points en-deçà de son niveau de 2019 (28 %). La reprise de l'économie mondiale conduit assez naturellement à une reprise des projets de développement à l'étranger mais l'incertitude persistante, notamment sur le contexte sanitaire, constitue probablement un frein.

- LES PROJETS DE CRÉATION DE FILIALES EN 2021 SONT PLUS FRÉQUENTS CHEZ LES ETI AYANT LES CARACTÉRISTIQUES SUIVANTES :
(EN % DE L'ENSEMBLE DES ETI NATIONALES)



Base : échantillon redressé

Source : Enquête Bpifrance auprès des ETI.

15% des ETI ont des projets de créations de filiale ou de prise de participations à l'étranger

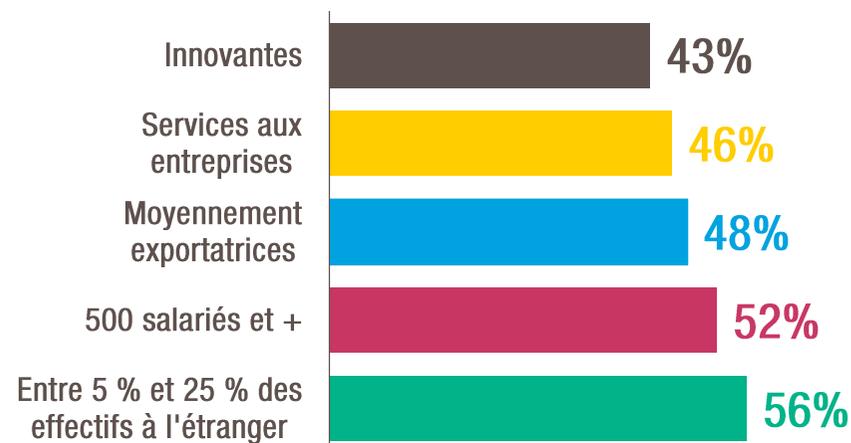
À 39 %, la proportion d'ETI envisageant de prendre de nouvelles participations en 2021 est en hausse de 4 points de pourcentage par rapport à 2020. Elle demeure toutefois un peu plus faible qu'observé sur la période 2017-2019 (proportion supérieure à 40 %).

La proportion d'ETI envisageant de créer des filiales ou de prendre des participations à l'étranger en 2021 s'élève à 15 %, soit une légère hausse par rapport à 2020 (11 %) ; elle reste inférieure à celle observée en 2019 (18 %).

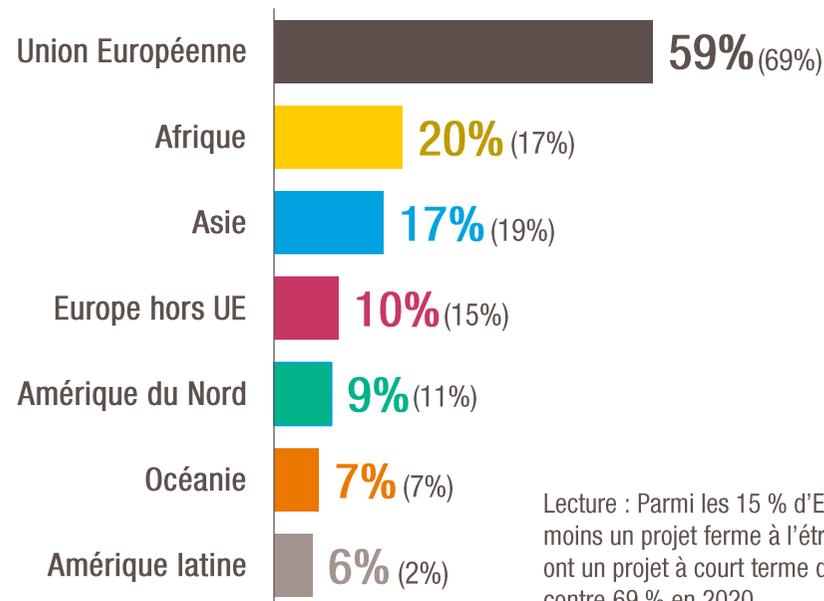
L'Union européenne reste de loin la première zone d'implantation ciblée, avec 59 % des ETI y ayant un projet de croissance externe. Cette proportion a toutefois nettement diminué, de 10 points par rapport à l'an passé, pour revenir quasiment à son niveau de 2019 (58 %). En 2020, cette part avait nettement augmenté sans doute en lien avec un fort repli des implantations dans les zones hors Union européenne et/ou avec un retour à des zones d'implantation plus proches géographiquement de la France au détriment d'autres zones. À noter également le repli de la proportion de projets en Europe hors UE, en Amérique du Nord et en Asie. En 2021, le retour à des conditions normales d'activité conduit donc logiquement au mouvement inverse. La réorientation des implantations s'est opérée en faveur de l'Afrique, avec 20 % des ETI ayant des projets de croissance externe, soit 3 points de pourcentage de plus qu'en 2020 et en Amérique latine avec 6 % (+4 points).

En 2021, parmi les ETI qui ont des projets fermes d'implantation à l'international, 37 % appartiennent au secteur des Services, 31 % au secteur de l'Industrie et 23 % au secteur du Commerce, des Transports ou de l'Hébergement-restauration.

- LES PROJETS DE PRISES DE NOUVELLES PARTICIPATIONS SONT LES PLUS FRÉQUENTS DANS LES CATÉGORIES SUIVANTES :
(EN % DE L'ENSEMBLE DES ETI NATIONALES)



- RÉPARTITION DES ETI AYANT UN OU PLUSIEURS PROJETS FERMES À L'ÉTRANGER PAR ZONE D'IMPLANTATION:
(EN % DE L'ENSEMBLE DES ETI NATIONALES, RAPPEL EN 2020)



Lecture : Parmi les 15 % d'ETI ayant au moins un projet ferme à l'étranger, 59 % ont un projet à court terme dans l'UE, contre 69 % en 2020

Base : échantillon redressé

Source : Enquête Bpifrance auprès des ETI.

06.

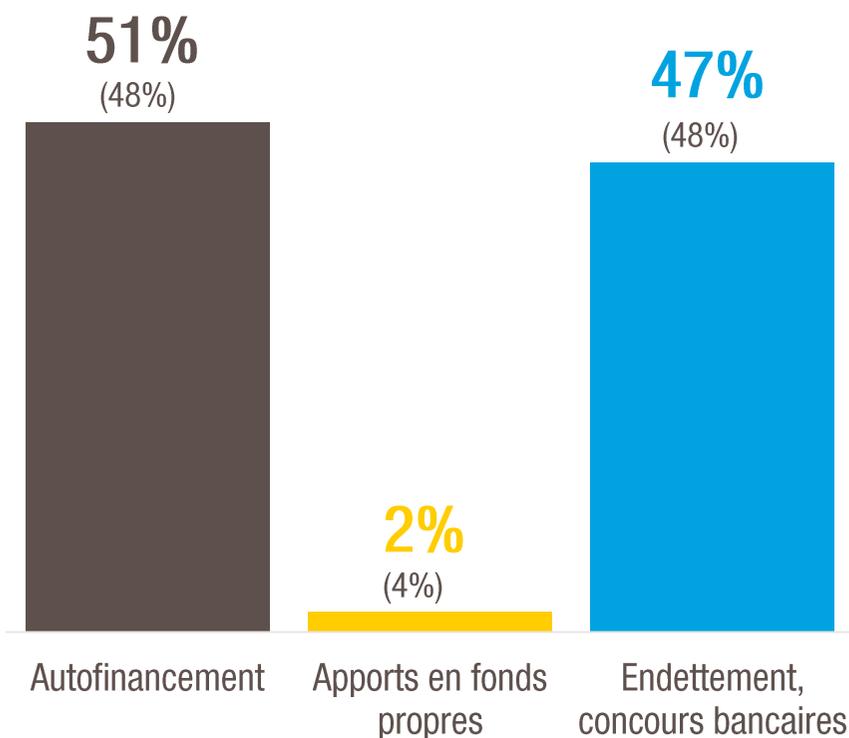
**FINANCEMENT
EXTERNE**

**L'ACCÈS AU CRÉDIT RESTE AISÉ, LE
NIVEAU D'ENDETTEMENT N'EST
MAJORITAIREMENT PAS PERÇU
COMME UN FORT FREIN À LA
CROISSANCE.**

Un peu plus de la moitié des investissements de croissance en 2020 a été autofinancé...

Pour financer leurs investissements en 2020, les ETI ont eu un peu moins recours à l'endettement financier et aux concours bancaires qu'en 2019. Le poids moyen dans le plan de financement est de 47 %, soit 1 point de pourcentage de moins que l'année précédente. Durant la crise sanitaire, les ETI ont donc eu plus volontiers recours à l'autofinancement, dont le poids moyen dans le plan de financement est passé à 51 %, soit 3 points de plus qu'en 2019.

• PLAN DE FINANCEMENT MOYEN DES INVESTISSEMENTS DE CROISSANCE RÉALISÉS PAR LES ETI EN 2020 (EN % DE L'ENSEMBLE DES ETI NATIONALES, RAPPEL EN 2019)



Base : échantillon redressé

Source : Enquête Bpifrance auprès des ETI.

...et les ETI souhaitent recourir davantage à l'endettement financier en 2021.

Dans un contexte de reprise de l'activité économique cette année, marqué notamment par un rebond de l'investissement (avec un solde prévisionnel de +30 après -19 en 2020) et de hausse, quoique plus modeste, des prises de participations et de créations de filiales, les besoins de financement des ETI nationales devraient être plus élevés.

Afin de financer leurs investissements de croissance interne et externe en 2021, les ETI devraient continuer à recourir relativement plus à l'endettement qu'à l'autofinancement. En effet, 35 % souhaitent accroître la part relative des concours financiers externes et 12 % de la réduire. Le solde d'opinion prévisionnel augmente ainsi de 9 points, à +23. Elles sont par ailleurs 23 % à souhaiter augmenter le recours à l'autofinancement relativement aux autres modes de financement, contre 9 % désirant le réduire, conduisant à un rebond du solde prévisionnel, à +14 après -7 en 2020. A l'inverse, le recours aux fonds propres serait revu à la baisse, le solde d'opinion reculant de 2 points, à -3.

Enfin, 27 % des ETI nationales songent à recourir à des dispositifs de crédit d'investissement et 18 % étaient dans l'incertitude au moment de l'interrogation. En revanche, elles ne sont que 5 % à avoir indiqué le souhait de souscrire à un prêt participatif en 2021.



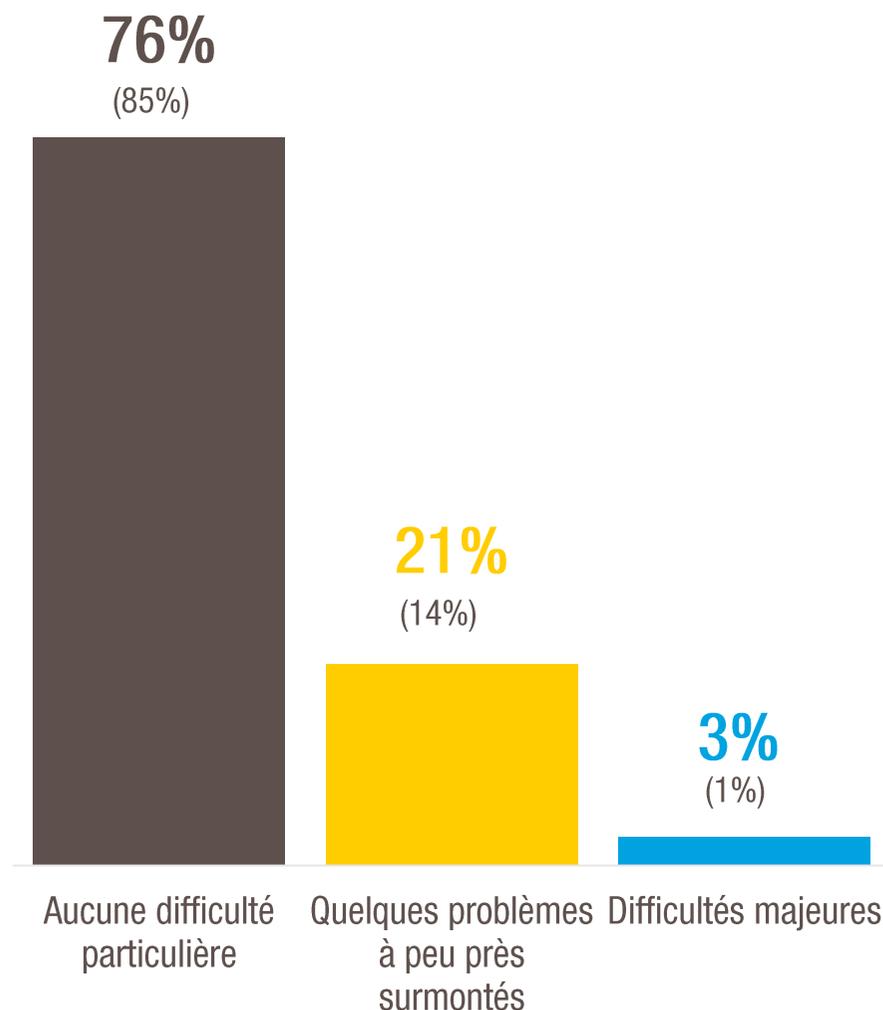
Selon la Banque de France, 21,7 % des ETI françaises ont effectué une demande de crédit d'investissement au premier trimestre 2021. Au creux de la crise, elles n'étaient que près de 18 % à l'avoir demandé. Le nombre de demande de crédits d'investissement en provenance d'ETI demeure encore assez bas au regard de son niveau d'avant crise. En 2019, environ 30 % des ETI avaient fait une demande de crédits d'investissement, un taux de plus de 8 points supérieur à celui observé actuellement. Toutefois, 28 % des ETI envisagent de recourir à ce type de crédit en 2021 selon la présente enquête, se rapprochant ainsi de non niveau d'avant crise. (cf. [Banque de France, Accès des entreprises aux crédits, mai 2021](#)).

Seules 3 % des ETI

ont eu des difficultés majeures pour se financer en 2020

En 2020, la politique monétaire accommodante de la Banque Centrale Européenne, ainsi que les différents dispositifs de soutien d'urgence, comme les PGE, ont permis de maintenir des conditions de financement (notamment de trésorerie) souples durant la crise sanitaire. Dans ce contexte, 76 % des ETI nationales n'ont rencontré aucune difficulté particulière pour financer leur trésorerie ou leurs investissements, une proportion néanmoins en baisse par rapport à 2019. 21 % de ces entreprises ont rencontré quelques difficultés surmontables, une proportion en hausse de 7 points par rapport à l'année précédente, en raison de la crise sanitaire. La part des entreprises ayant eu des difficultés majeures est également en hausse de 2 points, par rapport à 2019, mais reste faible (3 %). Les conditions d'accès aux crédits de trésorerie restent très aisées également pour les PME. Selon [le baromètre Bpifrance Le Lab-Rexecode de mai 2021](#), la part des PME déclarant avoir eu des difficultés d'accès aux crédits de trésorerie a diminué à 14 % (contre 18 % en moyenne depuis 2018). Les conditions d'accès aux crédits d'investissement se durcissent en revanche légèrement chez les PME mais demeurent aisées.

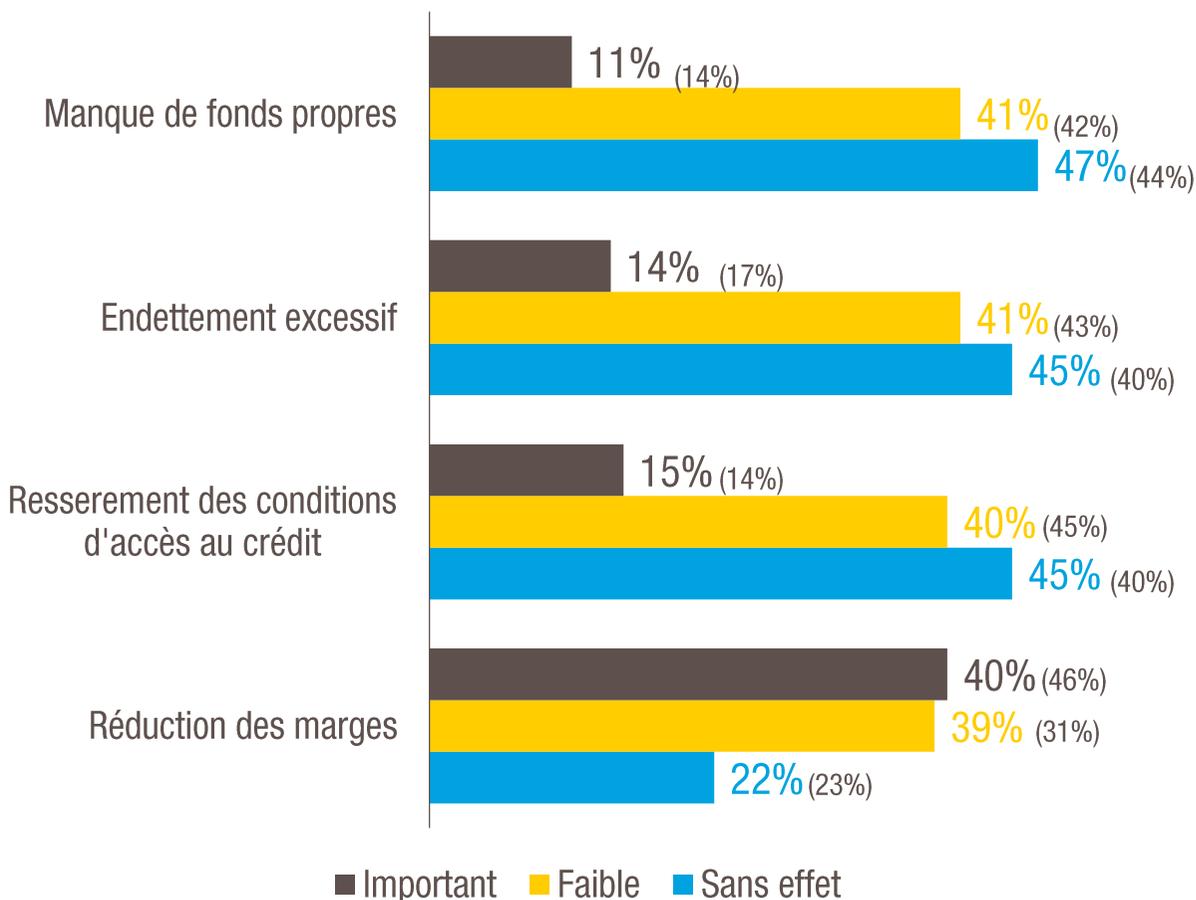
- NIVEAU DE DIFFICULTÉS RENCONTRÉES EN 2020 PAR LES ETI POUR FINANCER LEUR TRÉSORERIE ET/OU LEURS PROJETS D'INVESTISSEMENT (EN % DE L'ENSEMBLE DES ETI NATIONALES, RAPPEL EN 2019)



Base : échantillon redressé

Source : Enquête Bpifrance auprès des ETI.

• APPRÉCIATION DES FREINS AU DÉVELOPPEMENT EN AVRIL 2021
(RAPPEL EN 2020)



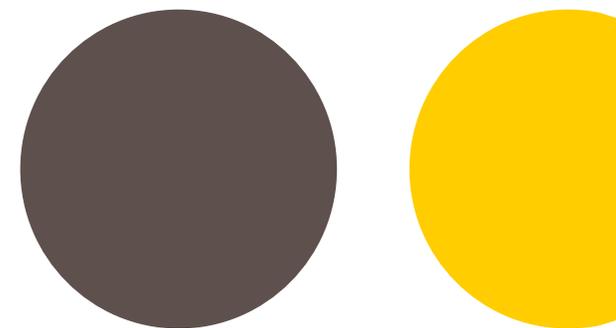
Base : échantillon redressé

Source : Enquête Bpifrance auprès des ETI.

La réduction des marges d'exploitation freinerait moins le développement des ETI

Les ETI ont été amenées à donner leur appréciation sur quatre types d'obstacles pour accéder à des financements et freinant ainsi leur développement: le manque de fonds propres, un niveau d'endettement trop important, un resserrement des conditions de crédits et les réductions de marge d'exploitation. Il apparaît que l'endettement excessif et le manque de fonds propres ne constituent un frein majeur dans l'accès au financement que pour 14 % et 11 % respectivement des ETI interrogées. Par ailleurs, l'insuffisance des marges d'exploitation reste le frein principal même si en 2021, ce facteur a été beaucoup moins cité (40 %) qu'en 2020.

La réduction des marges est avant tout un frein au développement pour les ETI industrielles. 49 % d'entre elles jugent ce facteur comme un frein important à leur développement en 2021 (soit -7 points par rapport à 2020), rejoignant ainsi son niveau de 2019 (48 %). 36 % des ETI dans la Construction jugent ce facteur comme limitant de manière importante leur développement (61 % en 2020 et 37 % en 2019), contre 34 % pour celles dans le Commerce, les Transports, l'Hébergement-restauration (38 % en 2020, 48 % en 2019).

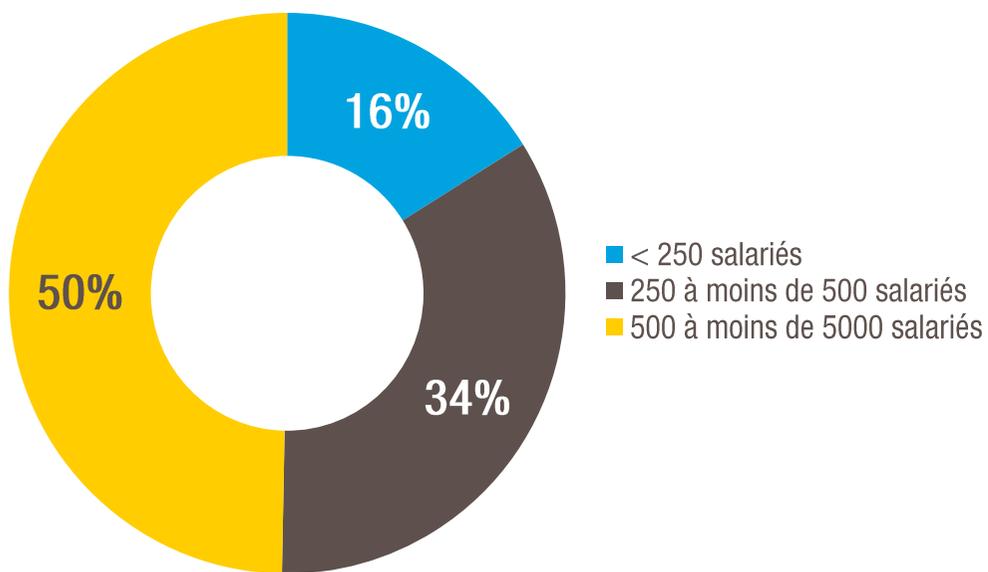


07.

**PROFIL DES ETI
NATIONALES**

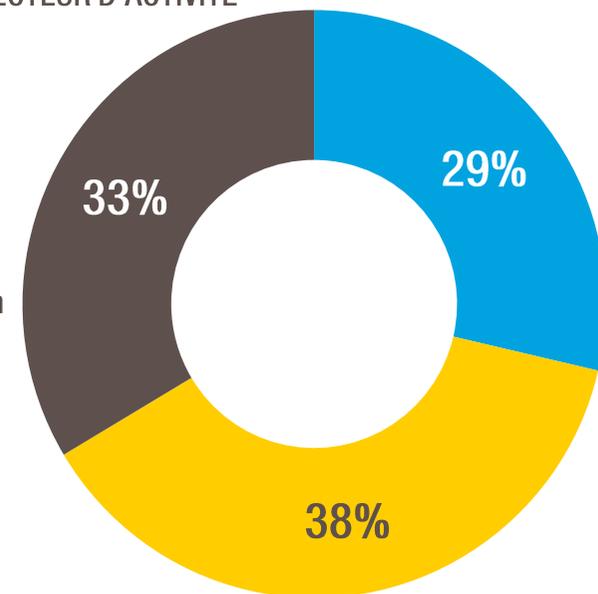
Caractéristiques des 474 ETI nationales répondantes

• RÉPARTITION DES ETI PAR TAILLE



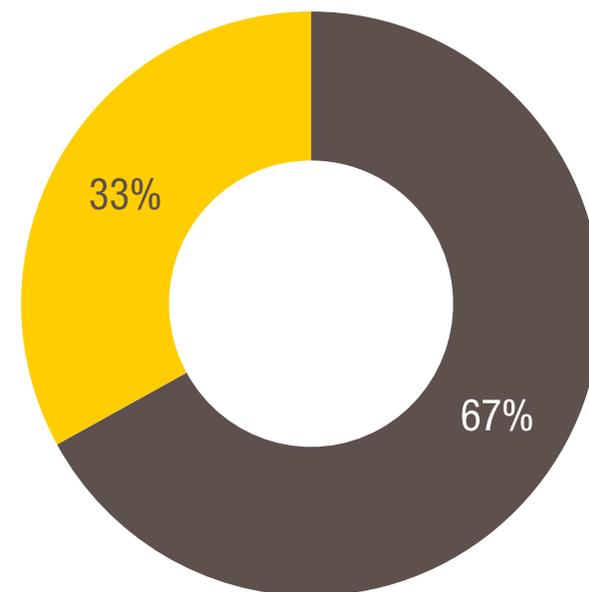
• RÉPARTITIONS DES ETI PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

- Industrie, Construction
- Commerce, Transport, Hébergement-restauration
- Services



• RÉPARTITION DES ETI PAR RÉGION

- Province
- Île-de-France

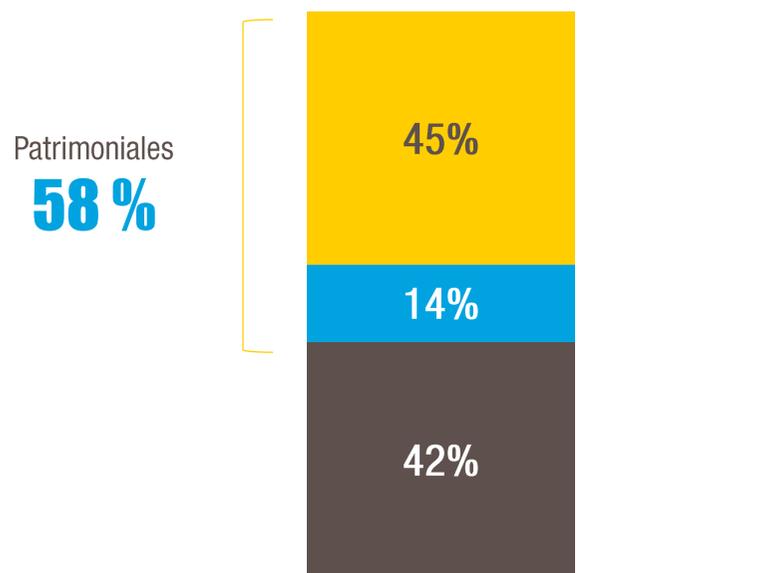


Structure capitalistique

6 ETI sur 10 sont des entreprises « patrimoniales »⁽¹⁾, leur capital étant détenu à 50 % et plus par des personnes physiques nommément connues. 76 % d'entre elles sont dites « familiales », l'entreprise appartenant à une seule personnes ou un lien de parenté existant entre les détenteurs du capital. Ces entreprises familiales représentent 45 % des ETI.

• RÉPARTITION DES ETI SELON LEUR CARACTÈRE PATRIMONIAL

- Non patrimoniales
- Autres
- Familiales



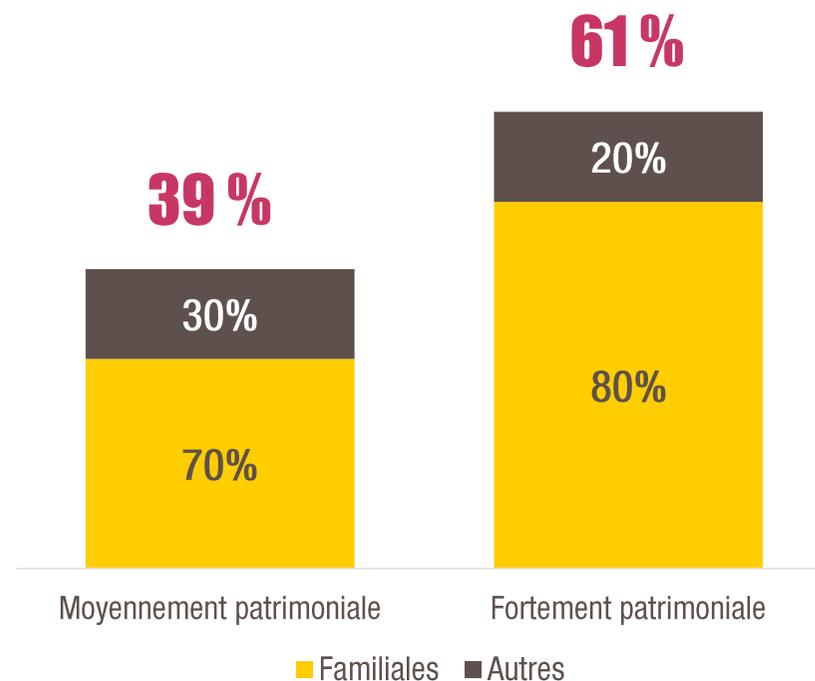
Base : échantillon redressé

Source : Enquête Bpifrance auprès des ETI.

⁽¹⁾ Entreprise dont au moins la moitié du capital social est détenu par des personnes physiques nommément connues. Elles sont dites familiales s'il y a des liens de parenté entre elles.

Selon le niveau de contrôle du capital par ces personnes, le caractère patrimonial de ces ETI est plus ou moins prononcé: les fortement patrimoniales (100 % du capital) et les moyennement patrimoniales (50 % à moins de 100 % du capital). 61 % sont fortement patrimoniales.

• RÉPARTITION DES ETI SELON LE NIVEAU DE CONTRÔLE DU CAPITAL



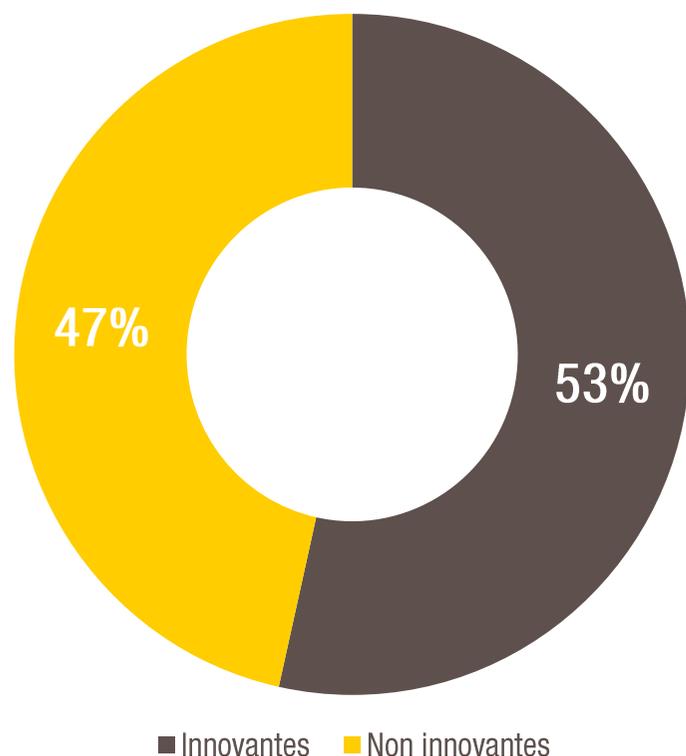
Base : échantillon redressé

Source : Enquête Bpifrance auprès des ETI.

ETI et innovation

En 2021, un peu plus d'une ETI sur deux est innovante, essentiellement pour avoir financé des frais de recherche et développement et/ou déposé des brevets/marques/dessins/modèles. Une très grande majorité (88 %) des ETI industrielles sont innovantes. Elles représentent près de 39 % des ETI innovantes.

• RÉPARTITION DES ETI SELON LEUR CARACTÈRE INNOVANT

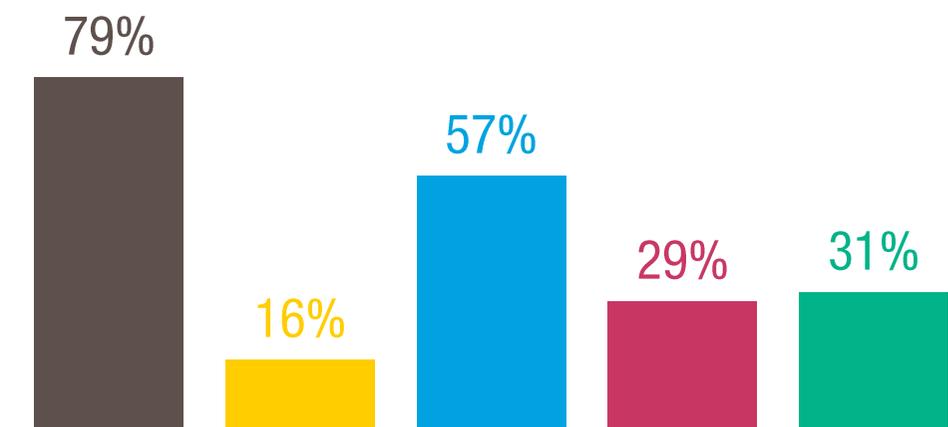


Base : échantillon redressé

Source : Enquête **Bpifrance** auprès des ETI.

• ETI INNOVANTES : CARACTÉRISATION DES ACTIONS (AU COURS DES 3 DERNIÈRES ANNÉES)

Une entreprise est qualifiée « innovante » si elle a réalisé au moins 1 des 5 mesures suivantes au cours des 3 dernières années :



A. Financé des frais de recherche et développement (interne ou externe) ou recruté du personnel de R&D.

B. Acquis une licence d'exploitation d'un procédé ou d'une technologie

C. Déposé un brevet, une marque, un dessin ou un modèle

D. Développement pour le compte d'un tiers d'un produit ou procédé (prestation) nouveau ou significativement amélioré

E. Commercialisé un nouveau produit, bien ou service (hors simple revente de produits nouveaux achetés à d'autres entreprises et hors modifications esthétiques ou de conditionnement de produits déjà existants), ou utilisé un nouveau procédé (ou méthode) de production, de commercialisation, ou d'organisation. De plus, aucun produit ou procédé analogue n'était déjà utilisé ou commercialisé par des concurrents.

Base : échantillon redressé

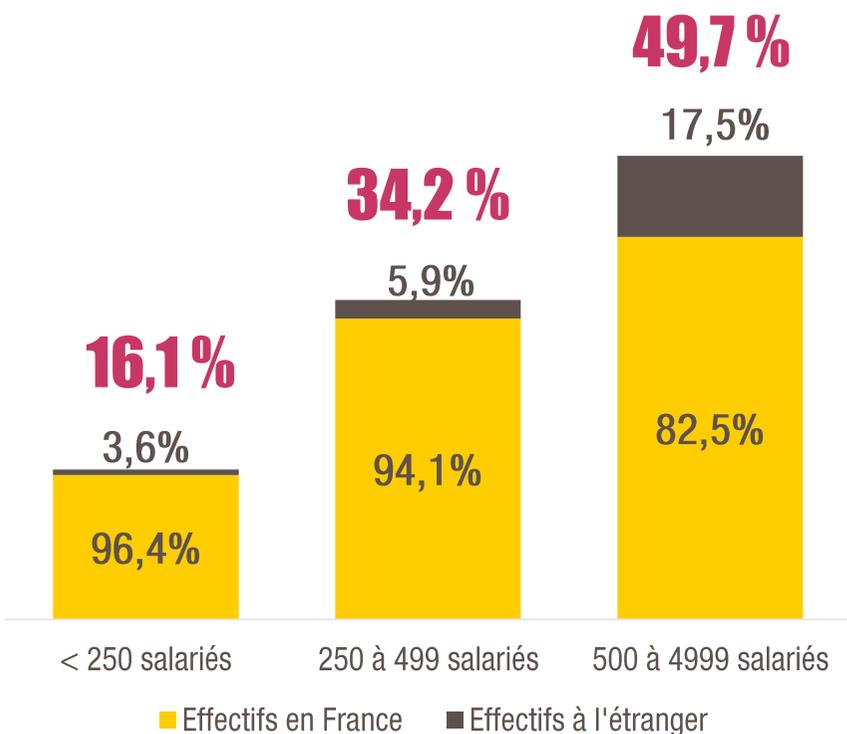
Source : Enquête **Bpifrance** auprès des ETI.

Emploi

Plus de la moitié des ETI ont moins de 500 salariés

La moitié des ETI a moins de 473 salariés (431 salariés en France) et un quart plus de 870 salariés (plus de 702 en France). En 2020, 85 % des effectifs salariés des ETI se situent en France et seuls 15 % à l'étranger.

- RÉPARTITION PAR CLASSE D'EFFECTIF AVEC VENTILATION DES EFFECTIFS EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER

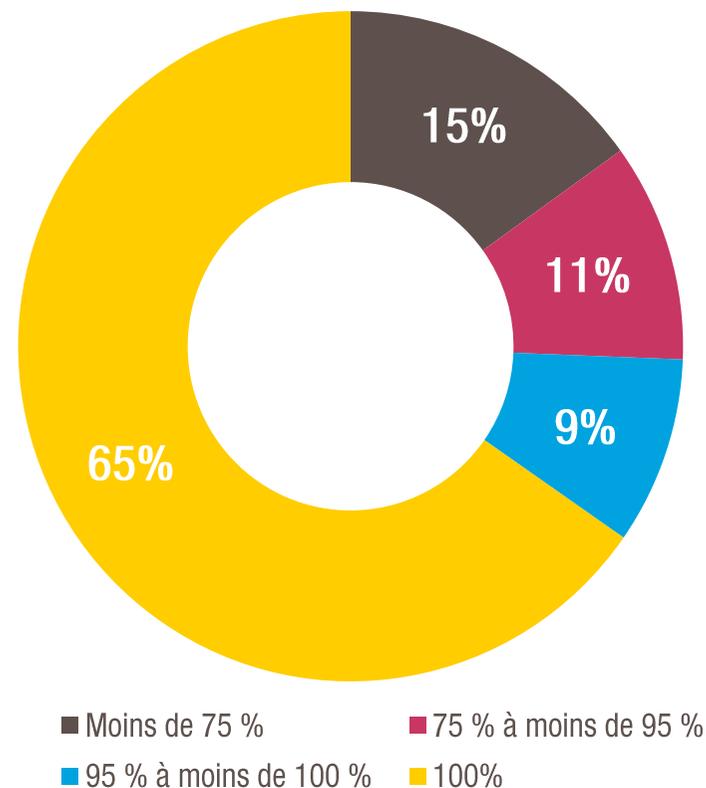


Base : échantillon redressé

Source : Enquête **Bpifrance** auprès des ETI.

Les ETI sont principalement implantées en France : 65 % ont la totalité de leur effectif en France et 85 % y ont plus des trois quarts. Près des trois quarts (73 %) des ETI les plus internationalisées (i.e. ayant moins de 75 % de leurs effectifs en France) sont des entreprises de plus de 500 salariés. Par ailleurs, 56 % des ETI les plus internationalisées appartiennent au secteur de l'Industrie.

- RÉPARTITION DES ETI SELON LA PART DES EFFECTIFS EN FRANCE



Base : échantillon redressé

Source : Enquête **Bpifrance** auprès des ETI.

Activité à l'international

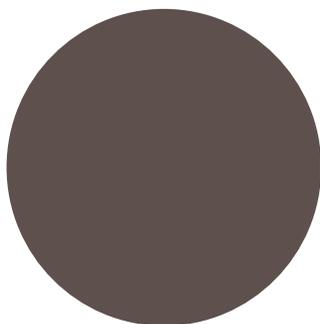
45 % des ETI ont une activité à l'international

Le pourcentage moyen du chiffre d'affaires réalisé hors de France est de 16 %. 29 % des ETI réalisent au moins un quart de leur activité en dehors de l'Hexagone.

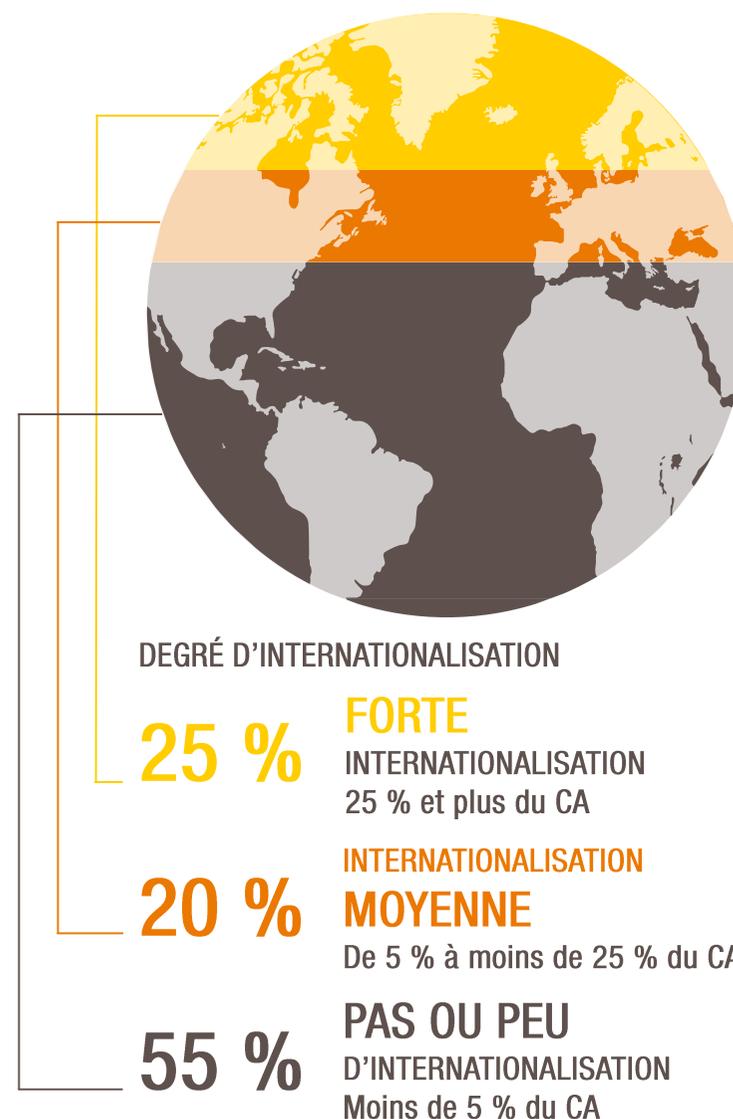
La taille des ETI a une influence sur le poids moyen de l'internationalisation dans l'activité consolidée : il est de 13 % pour les ETI de moins de 500 salariés et de 19 % pour celle de 500 à 4999 salariés. L'innovation est un facteur encore plus discriminant : les ETI classées comme innovantes réalisent en moyenne 25 % de leur activité à l'international contre seulement 6 % pour les « non innovantes ».

Plus de la moitié (54%) des ETI très internationalisées appartiennent au secteur de l'industrie.

En moyenne, 62 % de l'activité à l'international des ETI se fait au sein de l'Union Européenne et 38 % dans le reste du monde.



• RÉPARTITION DES ETI SELON LA PART DU CA À L'INTERNATIONAL



Base : échantillon redressé

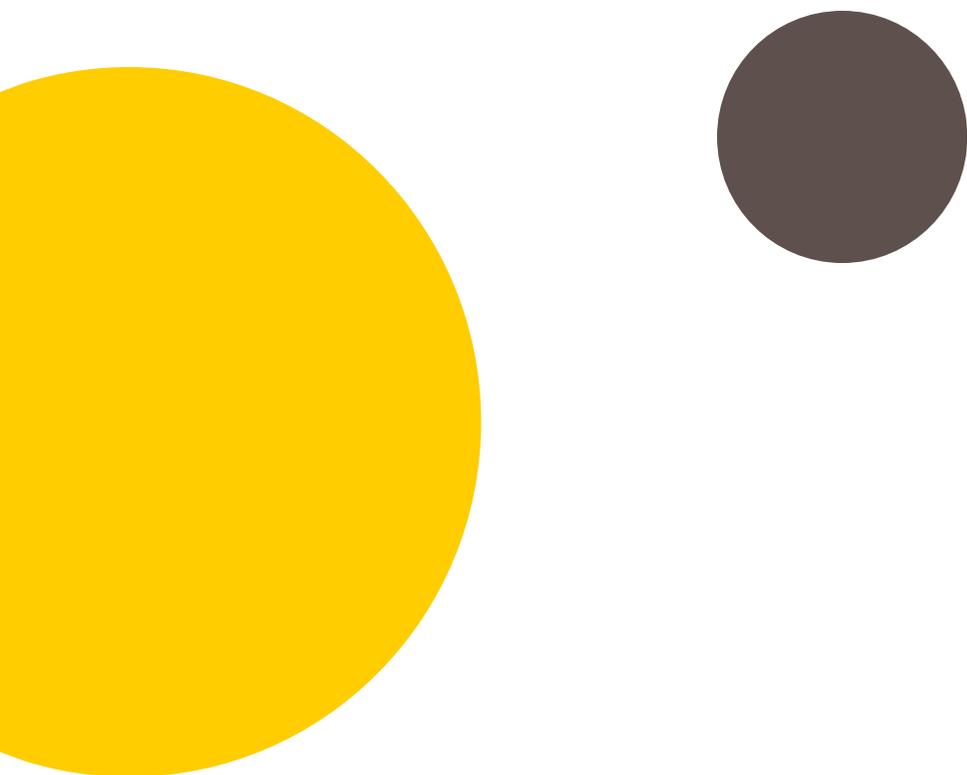
Source : Enquête **Bpifrance** auprès des ETI.

Implantation à l'étranger

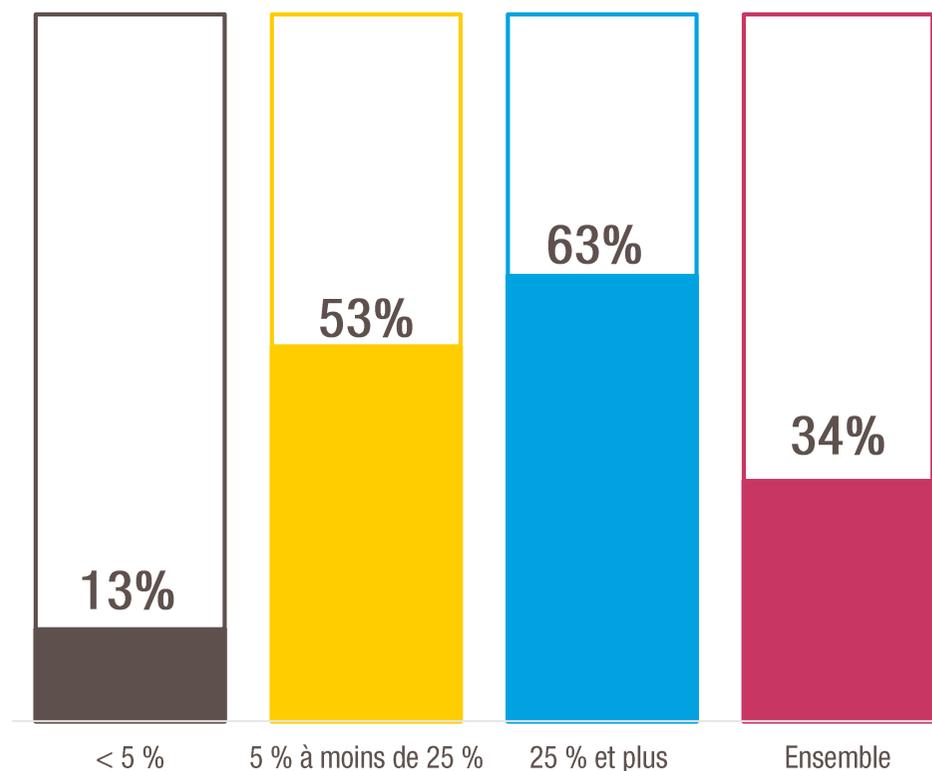
Les ETI, dans leur ensemble, ont en moyenne 2 filiales implantées à l'étranger. Toutefois, seules 34 % des ETI ont au moins une filiale à l'étranger. L'analyse qui suit porte sur cette population.

Ces ETI ont en moyenne 6 filiales hors de France. Ce chiffre atteint 8 pour les ETI très internationalisées contre 4 et 5 filiales respectivement pour les moyennement ou peu internationalisées.

Près de deux tiers (63 %) des filiales et des co-entreprises à l'étranger dépendent des ETI très internationalisées et 75 % d'ETI innovantes.



• PROPORTION DES ETI AYANT AU MOINS UNE FILIALE A L'ÉTRANGER SELON LA PART DU CA À L'INTERNATIONAL



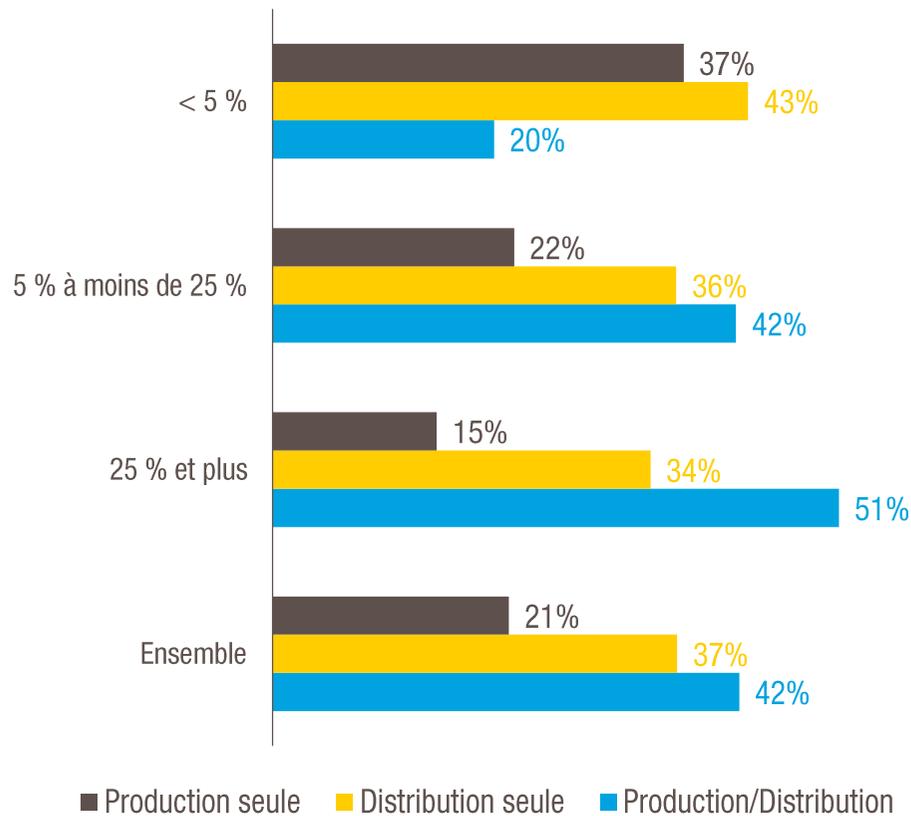
Base : échantillon redressé

Source : Enquête **Bpifrance** auprès des ETI.

La nature des implantations à l'étranger, de production ou de distribution, dépend du degré d'internationalisation

Les filiales à l'étranger peuvent être spécialisées soit dans la production ou dans la distribution, soit dans des structures mixtes. Pour les ETI peu ou pas internationalisées, les filiales sont le plus souvent spécialisées dans la distribution. À l'inverse, les filiales des moyennement internationalisées sont plus spécialement mixtes et de production tandis que celles des très internationalisées sont principalement mixtes et de distribution.

• RÉPARTITION DES ETI SELON LA PART DU CA À L'INTERNATIONAL ET LE TYPE DE FILIALE



Base : échantillon redressé

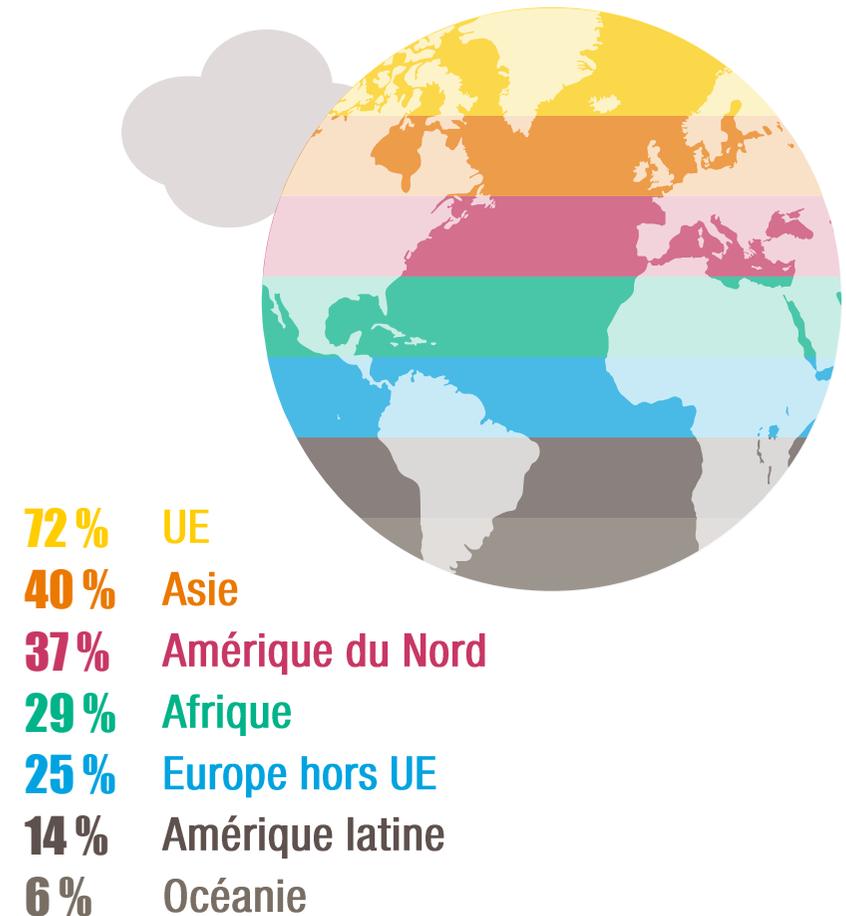
Source : Enquête Bpifrance auprès des ETI.

Les filiales à l'étranger sont principalement implantées dans l'Union européenne

Près de trois ETI sur quatre avec filiales étrangères y ont une ou plusieurs implantations.

Elles sont également présentes en Asie (40 %), en Amérique du Nord (37 %) et en Afrique (29 %)

• ZONE D'IMPLANTATION DES ETI À L'ÉTRANGER



Base : échantillon redressé

Source : Enquête Bpifrance auprès des ETI.

08.

MÉTHODOLOGIE

Ces résultats proviennent de la 11^e enquête de conjoncture menée par Bpifrance auprès des entreprises de taille intermédiaire (ETI) entre fin mars et début mai 2021. Cette enquête initiée en 2011 est actualisée chaque année.

Définition des ETI

La catégorie des **entreprises de taille intermédiaire** a été introduite par la loi de modernisation de l'économie d'août 2008, et précisée dans le décret de décembre 2008. Ce sont des entreprises qui n'appartiennent pas à la catégorie des **petites et moyennes entreprises (PME)**⁽¹⁾ et qui :

- D'une part occupent moins de 5000 salariés,
- D'autre part ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1,5 Md€ ou un total bilan annuel n'excédant pas 2 Md €.

Elles se situent donc entre PME et **les grandes entreprises (GE)**.

Périmètre de l'étude

La population de référence des 5000 ETI qui ont servi de base à cette enquête, est composée des ETI ayant répondu à l'enquête de conjoncture de 2020, complétée par le fichier SIRENE de l'INSEE, identifiant pour chaque unité légale, la catégorie du groupe auquel elle appartient. La tête de groupe est ensuite identifiée via des données de liaisons financières entre unités légales fournies par la base Diane (Bureau Van Dijk).

⁽¹⁾ Entreprises employant moins de 250 salariés et dont le chiffre d'affaires annuels ne dépassent pas 50 M € ou le bilan annuel de 43 M€.

Echantillon d'analyse et méthode de redressement

Un questionnaire a été adressé à ces entreprises fin mars. Sur les 687 questionnaires reçus avant le 7 mai, 475 ont été validés pour constitution de l'échantillon d'analyse.

Ont été écartées les entreprises hors critères ETI, à tête de groupe étrangère et celles dont le questionnaire était incomplet ou mal rempli.

Cet échantillon a ensuite été redressé en fonction de 3 critères:

- La taille
- Le secteur
- La région

L'analyse porte sur les données consolidées lorsqu'il y en a d'établies (plus de 80 % de l'échantillon), sinon sur les données sociales de l'entreprise répondante.

Indicateur ou solde d'opinion

Les indicateurs calculés en solde d'opinion sont d'usage classique dans les enquêtes de conjoncture pour suivre l'évolution de l'appréciation des principaux paramètres socio-économiques (activité, emploi, exportations, investissements...) et financiers (trésorerie, accès au crédit...).

Ils correspondent à des soldes de pourcentages d'opinions opposées :

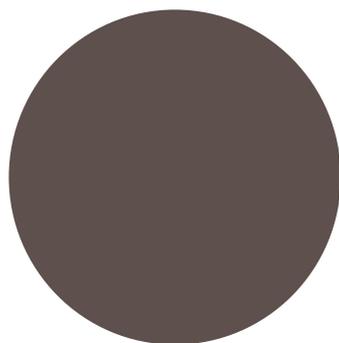
- Indicateur en évolution = $[(\% \text{ « en hausse »}) - (\% \text{ « en baisse »})] \times 100$
- Indicateur en niveau = $[(\% \text{ « aisé »}) - (\% \text{ « difficile »})] \times 100$

Responsable de l'étude, Thomas LABOUREAU,
Direction de l'Évaluation, des Études et de la Prospective
Pôle Conjoncture-Macroéconomie.

Pour contacter Bpifrance de votre région

—
[bpifrance.fr](https://www.bpifrance.fr)

Bpifrance
27-31, avenue du Général Leclerc
94710 Maisons-Alfort Cedex
Tél. : 01 41 79 80 00



**SERVIR
L'AVENIR**

